

RAPPORT

Prague,
Tchécoslovaquie,
24-28 août
1992

**Dix-huitième
Conférence régionale
de la FAO
pour l'Europe**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Membres de la FAO dans la Région européenne (au 24 août 1992)

Albanie	France	Pays-Bas
Allemagne	Grèce	Pologne
Autriche	Hongrie	Portugal
Belgique	Irlande	Roumanie
Bulgarie	Islande	Royaume-Uni
Chypre	Israël	Suède
Communauté économique européenne (Organisation Membre)	Italie	Suisse
Danemark	Lettonie	Tchécoslovaquie
Estonie	Lituanie	Turquie
Espagne	Luxembourg	Yougoslavie
Finlande	Malte	
	Norvège	

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Europe

Première	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1949
Deuxième	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1960
Troisième	—	Rome, Italie, 8-13 octobre 1962
Quatrième	—	Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
Cinquième	—	Séville, Espagne, 5-11 octobre 1966
Sixième	—	Saint Julian, Malte, 28-31 octobre 1968
Septième	—	Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970
Huitième	—	Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972
Neuvième	—	Lausanne, Suisse, 7-12 octobre 1974
Dixième	—	Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976
Onzième	—	Lisbonne, Portugal, 2-7 octobre 1978
Douzième	—	Athènes, Grèce, 22-27 septembre 1980
Treizième	—	Sofia, Bulgarie, 4-8 octobre 1982
Quatorzième	—	Reykjavik, Islande, 17-21 septembre 1984
Quinzième	—	Istanbul, Turquie, 28 avril-2 mai 1986
Seizième	—	Cracovie, Pologne, 23-26 août 1988
Dix-septième	—	Venise, Italie, 3-7 avril 1990
Dix-huitième	—	Prague, Tchécoslovaquie, 24-28 août 1992

RAPPORT DE LA DIX-HUITIEME
CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Prague (Tchécoslovaquie), 24-28 août 1992

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1992

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v-ix
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie d'ouverture	4 - 5
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	6 - 8
Déclaration du Président	9
Adoption de l'ordre du jour	10 - 13
Déclaration du Directeur général	14 - 20
Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ONU/CEE)	21 - 25
RESUME DES DEBATS	
Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe	26 - 45
Activités de la FAO dans la région en 1990-91	46 - 54
Le Plan à moyen terme de la FAO dans la Région Europe 1994-99	55 - 68
Utilisations alternatives de terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe	69 - 79
AUTRES QUESTIONS	
Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	80
Rapport intérimaire sur la Conférence internationale sur la nutrition	81
Autres questions	82 - 83
Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	84
Adoption du rapport	85
Clôture de la Conférence	86 - 89
ANNEXES	
A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Déclaration de Monsieur Edouard Saouma, Directeur général	
E. Déclaration de Monsieur Gérard Hinteregger, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a souligné l'importance grandissante des questions agricoles et alimentaires dans les relations internationales. Dans ce domaine, les différences entre les pays ne pourront être dépassées que grâce à la coopération régionale fondée sur l'interdépendance (par. 28).
2. est convenue que l'objectif ultime des réformes en cours et des stratégies de développement agricole devrait être de promouvoir une agriculture compétitive, efficace et bien structurée, adaptée aux exigences de la demande et évitant les excédents (par. 37).
3. a souligné avec force que l'agriculture est une activité à vocation multiple et une source de services publics de plus en plus appréciés, comme la sécurité alimentaire, la répartition spatiale équilibrée de la population, la conservation de l'environnement et des paysages, le développement du tourisme et la préservation d'un patrimoine culturel rural (par. 38).
4. a souligné que la réforme des politiques et la restructuration du secteur dans les pays en transition doivent se faire dans le respect des relations étroites qui unissent l'agriculture et l'environnement (par. 40).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

5. a recommandé de façon unanime que l'assistance aux pays d'Europe centrale et orientale visant à mettre en valeur le potentiel agricole de ces pays soit reconnue comme une priorité élevée de l'action régionale de la FAO (par. 32).
6. a estimé que, dans le nouveau contexte européen, la FAO a un rôle majeur à jouer dans la définition de nouvelles stratégies pour l'avenir de l'agriculture européenne. La gestion des ressources en eau et la protection des forêts, notamment, méritent une attention particulière (par. 33).
7. a appelé la FAO à montrer la voie en matière de recherche en coopération sur les technologies sans danger pour l'environnement (par. 40).

Activités de la FAO dans la Région 1990-91

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

8. s'est déclarée satisfaite de la priorité élevée attribuée pendant la période considérée à l'assistance aux économies en transition, notamment pour l'élaboration de leurs politiques agricoles (par. 48).
9. a recommandé que ces pays participent davantage aux réunions de la FAO et de la Commission économique pour l'Europe, qui devraient aussi s'adresser aux responsables et aux décideurs (par. 48).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

10. s'est déclarée satisfaite du document examinant les activités passées dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches (par. 46).
11. a jugé qu'à l'avenir les rapports devraient porter également sur les activités de l'exercice en cours (par. 46).
12. a souligné que les activités régionales de la FAO devraient être davantage concentrées, ce qui permettrait l'utilisation plus efficace des ressources limitées allouées à l'Europe (par. 50).
13. s'est félicitée de l'excellente coopération existant entre la FAO et la CEE/ONU et d'autres organisations, et a prié l'Organisation de renforcer sa coopération avec les organisations non gouvernementales (par. 50).

Plan à moyen terme de la FAO dans la Région Europe, 1994-99

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

14. s'est déclarée d'accord dans l'ensemble avec l'analyse du contexte régional et avec les principes d'orientation (par. 56).
15. a approuvé dans l'ensemble les priorités indiquées dans le Plan à moyen terme (par. 57).
16. a recommandé de pratiquer une plus grande sélectivité et de concentrer davantage les activités, en indiquant lesquelles sont moins prioritaires (par. 57).
17. a rappelé les problèmes d'environnement spécifiques des zones méditerranéennes, tels que la quantité et la qualité des ressources en eau, la destruction des forêts, l'érosion et la désertification, et a recommandé d'accorder la priorité à l'environnement et au développement durable (par. 59).
18. a souligné la nécessité de renseignements à jour concernant les activités d'aide multilatérale et bilatérale prévues et en cours en faveur des pays en transition (par. 61).

19. a identifié les priorités suivantes pour la Région: collecte, traitement et diffusion de l'information; rôle de tribune régionale pour l'échange de données d'expérience et la formulation d'avis en matière de politiques; assistance technique, en particulier aux économies en transition (par. 62).
20. a suggéré que les résultats obtenus dans le cadre d'ESCORENA soient plus faciles à exploiter par les utilisateurs et plus particulièrement par les vulgarisateurs et les agriculteurs (par. 64).
21. a estimé que l'Organisation devrait ajouter à ses activités européennes une dimension élargie aux autres régions du monde, se traduisant par un transfert mieux organisé et plus intense d'informations, de données d'expérience et de technologie vers les pays en développement (par. 66).
22. a noté que les mesures de suivi de la CNUED seront examinées aux prochaines sessions du Comité du Programme, du Comité financier et du Conseil de la FAO (par. 68).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

23. a noté que ses conclusions sur ce point seront prises en compte lors de la préparation du Plan à moyen terme de la FAO pour 1994-99, qui sera soumis à la Conférence en 1993 (par. 55).
24. est convenue que le rôle de la FAO en Europe doit être principalement un rôle de catalyseur et que ses actions doivent viser à obtenir le plus grand effet multiplicateur (par. 58).
25. a recommandé que la priorité essentielle de la FAO en Europe soit le développement durable de l'agriculture, de la foresterie et des pêches (par. 59).
26. a considéré que la mise en oeuvre et le suivi par la FAO des recommandations de la CNUED devraient être précisés et se manifester par la réalisation de projets concrets et que le Groupe de travail mixte FAO/CEE sur l'agriculture et l'environnement devrait apporter à ces activités une contribution appelée à se développer (par. 59).
27. a estimé que la FAO pourrait jouer un rôle unique et spécifique en Europe si elle ajoutait à ses activités européennes une dimension élargie aux autres régions du monde, qui se traduirait par un transfert mieux organisé et plus intense d'informations, de données d'expérience et de technologies vers les pays en développement (par. 66).

28. a noté et a reçu l'assurance que les conclusions et recommandations de la Conférence régionale seraient pleinement prises en compte dans les phases préparatoires du prochain Plan à moyen terme de la FAO et que ce plan serait centré sur les problèmes et les besoins spécifiques de plusieurs pays d'Europe centrale et orientale (par. 67).
29. a noté que la FAO serait appelée à jouer un rôle important dans la mise en oeuvre du programme "Action 21" de la CNUED, ainsi que dans les conventions internationales sur le changement climatique et la diversité biologique (par. 68).

Utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe

A l'attention des gouvernements

La Conférence

30. a souligné le caractère paradoxal d'une situation où, dans certaines régions, les pays recherchent des solutions à la surproduction de denrées alimentaires tandis que d'autres sont confrontés au spectre de la famine et de la malnutrition (par. 72).
31. a recommandé que les politiques agricoles et les politiques d'utilisation des terres en Europe s'inscrivent dans une perspective mondiale (par. 72).
32. a noté que les politiques de plusieurs Etats Membres s'écartaient progressivement d'une approche spécifiquement axée sur la production au profit d'une politique plus vaste encourageant la diversification des activités agricoles, de manière à offrir aux communautés rurales un éventail plus large de revenus, à mieux protéger l'environnement et à fournir la base d'un développement agricole durable (par. 73).
33. a noté que l'analyse des changements d'utilisation des terres était rendue difficile par le manque d'harmonisation de la terminologie et des définitions relatives à l'utilisation des terres, ainsi que par l'insuffisance de statistiques à ce sujet dans certains pays et l'impossibilité d'une comparaison dans le temps (par. 74).
34. a recommandé que les aspects ci-après fassent l'objet d'une plus grande attention aux niveaux national et international: utilisation de la biomasse à des fins énergétiques, boisement, formation, recherche sur les utilisations potentielles des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole, mise en place d'un réseau pour l'échange d'informations et impact sur la conservation des ressources naturelles (par. 76).
35. a souligné qu'il importe de surveiller l'évolution des modes d'utilisation des terres rurales en Europe et a recommandé que les tendances en matière d'utilisation des terres soient régulièrement examinées lors de ses sessions biennales et qu'il y soit fait expressément référence dans les exposés nationaux (par. 79).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

36. est convenue que la FAO a un rôle important à jouer, en coopération avec la CEE/ONU, dans la collecte, l'analyse et la diffusion de renseignements concernant les chargements d'utilisation des terres et les facteurs responsables de tels changements (par. 74).
37. a recommandé que les aspects ci-après fassent l'objet d'une plus grande attention aux niveaux national et international: utilisation de la biomasse à des fins énergétiques, boisement, formation, recherche sur les utilisations potentielles des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole, mise en place d'un réseau pour l'échange d'informations et impact sur la conservation des ressources naturelles (par. 76).
38. a vivement exhorté les organisations s'occupant de questions relatives à l'utilisation des terres à rechercher activement les moyens de renforcer leur coopération, d'éviter le chevauchement de leurs efforts et d'assurer la complémentarité de leurs activités avec celles de la FAO et de la CEE/ONU (par. 77).
39. a pris note de l'avis formulé par plusieurs Etats Membres, à savoir que les priorités de la FAO dans la Région Europe devraient comprendre la protection de l'environnement et le développement durable (par. 77).
40. a suggéré que les résultats des activités menées par la FAO et la CEE/ONU dans ce domaine soient portées à l'attention des Etats Membres de la Région (par. 79).

Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

41. a élu M. Josef Vlk (Tchécoslovaquie) représentant de la Région auprès du GCRAI pour un mandat de quatre ans (1993-96) (par. 80).

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

A l'attention de la FAO

La Conférence:

42. a demandé au Directeur général de fixer la date et le lieu de la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Europe en consultation avec les gouvernements de Chypre, d'Irlande et d'Israël et d'autres Etats Membres de la Région (par. 84).

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), s'est tenue à Prague (Tchécoslovaquie) du 24 au 28 août 1992, à l'aimable invitation du Gouvernement tchécoslovaque.
2. Les délégations de vingt-neuf Etats Membres ont participé à la Conférence y compris, pour la première fois, la délégation de la communauté économique européenne. Trois Etats Membres d'autres régions et quatre Etats européens, membres de l'Organisation des Nations Unies mais n'appartenant pas à la FAO, y ont participé en qualité d'observateurs. Ont également assisté à la Conférence des représentants d'institutions du système des Nations Unies et des observateurs de neuf organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
3. La liste des participants figure à l'Annexe B du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

4. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, s'est félicité de la présence à l'ouverture officielle de la dix-huitième Conférence de la FAO pour l'Europe, de M. Jan Strásky, Premier Ministre de la République fédérale tchèque et slovaque. Il a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et remercié le Gouvernement tchécoslovaque d'avoir invité la Conférence à Prague et lui a exprimé sa gratitude pour sa généreuse hospitalité. Il a fait part à la Conférence de son inquiétude face aux conflits qui ravagent certains pays de la Région.
5. Dans son allocution liminaire, M. Jan Strásky, Premier Ministre de la République fédérale tchèque et slovaque, a souhaité la bienvenue dans son pays aux délégués et observateurs. Il a rappelé que les quatre décennies qui ont précédé la révolution de 1989 dans son pays ont laissé une agriculture avec des coûts de production élevés et des structures inadaptées aux multiples fonctions qu'elle est appelée à remplir, notamment à l'égard de l'environnement. Aujourd'hui, en Tchécoslovaquie comme dans les autres pays d'Europe centrale et orientale, le processus de transformation de l'économie est en cours, mais de sérieux problèmes affectent l'agriculture et la nutrition de la population. C'est pourquoi le Gouvernement se félicite de l'aide que peut offrir la FAO, notamment pour la formulation des politiques agricoles, le développement des institutions nécessaires à l'agriculture et l'élaboration de projets. Cependant, les activités de la FAO en Europe ne doivent pas faire oublier la faim et la malnutrition à travers le monde et cette mission réclame tout le soutien possible de la part des pays européens.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

6. A l'unanimité, la Conférence a élu Président M. Jaroslav Kubecka, Ministre fédéral de l'économie de Tchécoslovaquie.

7. La Conférence a également élu Vice-Présidents à l'unanimité: M. Lawrence A. Gatt, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches (Malte); M. Andreas Gavrielides, Ministre de l'agriculture et des ressources naturelles (Chypre); M. Hermann Redl, Directeur, Ministère fédéral de l'agriculture et de la foresterie (Autriche); M. Antti Nikkola, Directeur, Ministère de l'agriculture et de la foresterie (Finlande).

8. Conformément à une recommandation de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe demandant la désignation soit d'un rapporteur, soit d'un comité de rédaction chargé de la préparation du rapport, M. H. Hildebrand (Allemagne) a été nommé Rapporteur.

Déclaration du Président

9. Dans son allocution, le Président de la Conférence, M. J. Kubecka, a déclaré que c'était pour la Tchécoslovaquie un honneur d'accueillir la dix-huitième Conférence régionale de la FAO. Il a renouvelé aux délégués et observateurs ses souhaits de bienvenue et exprimé l'espoir que la Conférence marquerait un nouveau départ de la coopération internationale dans le domaine de l'agriculture, en particulier pour la transition des pays d'Europe centrale et orientale à économie centralement planifiée vers une économie de marché.

Adoption de l'ordre du jour

10. La Conférence a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Annexe A du présent rapport.

11. Se référant à la présence de la délégation yougoslave, le pays membre qui occupe actuellement la présidence de la Communauté européenne a fait une déclaration indiquant que la Communauté et ses Etats Membres réservent leur position en ce qui concerne le statut de la nouvelle Fédération formée par la Serbie et le Monténégro. Il a réaffirmé la prise de position exprimée lors de précédentes déclarations, dans lesquelles la Communauté européenne et ses Etats Membres avaient souligné que cette nouvelle Fédération ne pouvait être acceptée comme étant l'unique successeur de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie. Il a noté que la présence de représentants de la Serbie et du Monténégro à des réunions du système des Nations Unies ne préjugait pas de la position de la Communauté européenne et de ses Etats Membres, ni des mesures éventuelles qui pourraient être prises pour s'opposer à la participation de la Yougoslavie aux Nations Unies. De même, un Etat Membre et un observateur ont exprimé des réserves au sujet de la présence d'une délégation yougoslave.

12. Le Directeur général a rappelé que le statut juridique de la République fédérative de Yougoslavie était une question qu'il fallait régler au sein des instances compétentes des Nations Unies. Il a déclaré que la FAO avait suivi l'exemple de l'ONU, qui a invité la République fédérative de Yougoslavie à être représentée à ses réunions.

13. La Conférence, sans préjuger du futur statut juridique de la République fédérative de Yougoslavie, a pris note des actuelles dispositions.

Déclaration du Directeur général

14. Le Directeur général a célébré le rayonnement historique, économique et culturel privilégié de la ville de Prague, qui représente aujourd'hui un emblème de l'Europe en mutation. Les changements politiques dans la Région vont continuer à entraîner des modifications considérables dans la composition de la FAO, comme cela a été le cas en novembre 1991, quand la Conférence a accueilli en qualité de membres à part entière la Communauté économique européenne, de même que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Le Directeur général a appelé en particulier les grands pays européens de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) à rejoindre l'Organisation. L'agriculture est un secteur essentiel de la CEI, qui aura tout à gagner de la coopération internationale.

15. Ces changements politiques s'accompagnent de nouveaux problèmes pour la Région. Dans les pays en transition vers l'économie de marché, la structure de la production agricole est pratiquement détruite, les réseaux d'échanges disloqués et la sécurité alimentaire gravement compromise. A l'Est comme à l'Ouest, de redoutables dangers menacent l'environnement et les ressources naturelles. Ainsi que l'ont montré les négociations commerciales multilatérales du GATT, le tiers monde souffre des déséquilibres et des politiques agricoles des pays développés, notamment des restrictions pour l'accès aux marchés.

16. Face à ces problèmes, émerge une solidarité nouvelle. C'est dans ce contexte aussi que peut être comprise la réforme de la politique agricole de la Communauté (PAC). Avec l'aide du Groupe des 24, des mécanismes ont été mis en place pour assister les pays en transition, notamment pour la restructuration de leur agriculture. Entre la FAO et la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) un accord de coopération se dessine, et des pourparlers sont en cours en vue de diverses études.

17. Dans l'oeuvre européenne de reconstruction intérieure et d'appui au tiers monde, le Directeur général a affirmé qu'il y avait lieu de redéfinir le rôle de la FAO dans la Région, en consolidant les quatre fonctions définies dans son Acte constitutif: collecte d'informations, concertation des Etats Membres, avis en matière de politiques et assistance technique. Dans le domaine de l'information, il a proposé d'étendre le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) sur l'alimentation et l'agriculture à tous les pays de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Quant aux avis et à l'assistance technique de la FAO, ils concerneront principalement l'élaboration des politiques agricoles, l'instauration de structures assurant un développement durable de la production et l'établissement de systèmes modernes de distribution.

18. Situant les questions européennes et l'action régionale de la FAO dans le contexte mondial, le Directeur général a évoqué deux de ses préoccupations fondamentales. La première a trait à la nutrition; en vue de la première Conférence internationale sur la nutrition FAO/OMS (décembre 1992), les Etats Membres européens ont été appelés à fournir une contribution de première grandeur à partir de leur expérience. La seconde préoccupation majeure de la FAO est celle de l'environnement et du développement durable. C'est parce que le travail de l'Organisation, dans ses multiples aspects, est au coeur de ce débat, a déclaré le Directeur général, que les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro), qui n'ont abouti à aucune résolution commune visant à mobiliser des ressources supplémentaires, sont

décevants. Néanmoins, la FAO oeuvrera en faveur d'une stratégie du développement agricole et rural durable, où l'Europe est appelée à jouer un rôle de premier plan, par exemple dans l'élaboration de systèmes intégrés de production, par le biais des groupes de travail mixtes FAO/CEE.

19. Le Directeur général a également évoqué certains aspects relatifs aux finances de la FAO, aux questions de personnel et aux futurs locaux du Siège. En conclusion, il a déclaré que l'Europe, notamment avec ses établissements de recherche agricole et forestière et ses modèles d'exploitation, constituait l'épine dorsale de l'Organisation. A l'avenir, les pays européens auront davantage besoin de la FAO, mais réciproquement celle-ci comptera absolument sur l'Europe.

20. Le texte intégral de la déclaration du Directeur général est reproduit à l'Annexe D du présent rapport.

Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ONU/CEE)

21. M. G. Hinteregger, Secrétaire exécutif, a déclaré que la transition des pays d'Europe centrale et orientale vers la démocratie et l'économie de marché, qui était loin d'être achevée, offrait de nouveaux défis non seulement à ces pays mais aux gouvernements des autres pays de la Région et aux organisations internationales qui s'efforçaient de faciliter ce processus de transition. En particulier, la situation dans les nouveaux pays membres issus de la désintégration de plusieurs pays naguère socialistes requiert une attention et un soutien spécial.

22. Se référant notamment aux recommandations adoptées par le Groupe de travail ad hoc sur la coopération FAO - CEE (ONU) dans le domaine de l'agriculture (Berlin, septembre 1990), il a exprimé sa pleine satisfaction de la collaboration établie depuis longtemps entre les deux organisations et destinée à se poursuivre à l'avenir pour le bénéfice des Etats Membres, notamment des économies en transition.

23. Il a informé la Conférence de la Décision-0(45) de la CEE (ONU) (décembre 1990) qui a opéré des changements substantiels dans les priorités, la structure et les méthodes de travail de la Commission. Cette Décision a défini cinq domaines d'activité prioritaires - environnement, transport, analyse économique, statistique et facilitation des échanges - et deux principes directeurs: le développement durable et le soutien aux économies en transition. Sur la base de ces priorités et de ces principes directeurs, le Comité de l'agriculture et le Comité du bois de la CEE (ONU) ont récemment révisé leurs programmes afin de mieux répondre aux besoins des Etats Membres et d'assurer une utilisation optimale des ressources disponibles. Concernant l'agriculture et la foresterie en Europe, la CEE attache une grande importance à la complémentarité de ses activités avec celles de la FAO. Le Secrétaire exécutif s'est félicité de voir à l'ordre du jour de la Conférence la question des utilisations alternatives de certaines terres agricoles en Europe, dont la dimension n'est pas seulement économique, mais aussi environnementale et sociale pour la Région.

24. A propos des économies en transition, M. Hinteregger a fait état des ateliers récents ou en préparation, dont plusieurs organisés conjointement ou avec le soutien d'unités techniques de la FAO. Il a mentionné en particulier les activités destinées à combattre les effets de l'accident de Tchernobyl sur l'agriculture et la foresterie. Une réunion ad hoc FAO-CEE (ONU) s'est tenue en Autriche, en octobre 1992, afin de formuler des

propositions concernant une approche intégrée de la foresterie et des industries forestières en vue d'assister les économies en transition. Il est prévu qu'en octobre 1993 le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO tiendront une nouvelle session conjointe.

25. Le texte intégral de l'allocution du Secrétaire exécutif est reproduit à l' Annexe E du présent rapport.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe

26. S'adressant à la Conférence, Mme C. Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), a abordé trois aspects principaux: elle a d'abord remercié vivement les gouvernements des pays européens pour leurs contributions au PAM, sous forme de denrées alimentaires, d'espèces, de services logistiques et d'expertise; elle a fait un bref compte rendu des activités du Programme face aux besoins urgents et massifs résultant de l'angoissante situation actuelle, dans nombre de pays d'Afrique notamment; elle a enfin lancé un vibrant appel aux Etats Membres de la Région pour qu'ils maintiennent et, si possible, accroissent leurs contributions, en particulier pour les opérations d'urgence.

27. Les représentants des Etats Membres participant à la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, ainsi que plusieurs observateurs, ont pris part au débat général. Ils ont exposé les développements récents et les perspectives d'avenir concernant la situation et les politiques alimentaires et agricoles dans leur pays, ainsi que certains des aspects économiques et sociaux des régions rurales.

28. La Conférence a souligné l'importance grandissante des questions agricoles et alimentaires dans les relations internationales, qu'il s'agisse des relations entre pays développés, de celles entre pays à économie de marché et pays d'économie en transition, ou des relations avec les pays en développement. La coopération régionale dans ce domaine, fondée sur l'interdépendance, peut jouer un rôle essentiel dans le dépassement des différences entre les pays.

29. Les transformations dans les pays d'Europe centrale et orientale ont complètement modifié le contexte régional. De nouveaux Etats Membres participaient à la Conférence régionale pour la première fois. Celle-ci a estimé que le succès du processus de transition était d'une importance capitale pour le pluralisme politique et le développement économique dans ces pays, ainsi que pour leur intégration dans l'économie mondiale et le système commercial international. Dans cette évolution, la place du secteur agricole mérite une attention particulière. A ce propos, un Etat Membre a appelé l'attention de la Conférence sur les difficultés qu'il éprouvait à avancer dans la voie du progrès, en raison du statut politique dont il a hérité et de la présence continue de troupes étrangères sur son territoire.

30. Les réformes en cours dans les économies en transition auront de profondes implications sur la structure et l'organisation de leur secteur agricole et forestier. Les changements dans l'agriculture seront sans doute plus longs et complexes que prévu, surtout compte tenu des problèmes économiques et écologiques que leur ont légués les précédents régimes. La privatisation des terres doit viser à établir principalement des exploitations familiales viables et à entraîner une transformation appropriée des autres types d'entreprises agricoles selon un régime de co-propriété ou sous forme de coopératives. Cette restructuration pourrait amener des accroissements considérables de production, de productivité et de capacité d'exportation. Une question majeure sera d'opérer la transition en minimisant les effets négatifs sur la croissance économique,

sur les emplois et les revenus de la population rurale. En attendant, certains pays en transition ont fait part des difficultés actuelles de leur agriculture: baisse de la production, rétrécissement des marchés, détérioration des prix agricoles face aux prix industriels (ciseau des prix), réduction de la consommation d'intrants, baisse des salaires et de la main d'oeuvre, graves difficultés de trésorerie. Dans certains pays, c'est la sécurité alimentaire elle-même qui est compromise. Des droits de propriété clairs, la réforme des prix, un système de financement adéquat, telles sont quelques-unes des conditions préalables au renouveau de l'agriculture. En fait, l'une des questions les plus cruciales, du moins dans certains pays, est de libéraliser les prix et de réduire les subventions conformément aux intérêts nationaux à long terme et aux engagements pris avec le GATT et la Communauté, tout en résistant aux fortes pressions des producteurs et du commerce, qui réclament un certain degré de protection.

31. La Conférence a été informée de la mise en place par plusieurs Etats Membres de structures et d'organismes voués à la coopération bilatérale avec les pays en transition, y compris dans le domaine agricole. Organes interministériels, programmes d'appui, missions d'experts, réseaux d'échange d'information, programmes conjoints de recherche ont été cités. Sur le plan multilatéral, il existe plusieurs accords ou programmes, tels que les programmes TEMPUS ou PHARE. Le représentant de la Communauté européenne a fourni des informations sur l'aide alimentaire et l'assistance technique déjà apportées ou en préparation, sur les accords d'association de commerce et de coopération conclus ou en cours de négociation. Des accords de libre-échange ont aussi été passés entre l'Association européenne de libre échange (AELE) et plusieurs pays en transition. Dans le cadre de la Coopération économique de la mer Noire, l'agriculture et les industries agro-alimentaires sont l'un des domaines prioritaires.

32. La Conférence a recommandé à l'unanimité que l'assistance aux pays d'Europe centrale et orientale soit reconnue comme une priorité élevée de l'action régionale de la FAO. Un rôle dynamique et déterminant de l'Organisation s'impose en vue de valoriser les potentialités agricoles de ces pays. Parmi les domaines prioritaires d'activité de la FAO, ont été mentionnés notamment: la formulation des politiques agricoles, la formation professionnelle, la recherche agronomique et l'échange d'informations. Deux Etats Membres ont estimé que la création d'un bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe centrale et orientale permettrait d'accroître l'efficacité des activités de la FAO et de mieux coordonner ses programmes. Ils ont l'un et l'autre offert d'accueillir un tel bureau sous-régional sur leur territoire. Une délégation a déclaré que son pays ne ferait pas d'objection si l'on pratiquait un amalgame entre les ressources financières de la Communauté et l'expertise technique de la FAO.

33. Outre l'assistance à la restructuration de l'agriculture dans les pays en transition, la Conférence a estimé que dans l'ensemble du nouveau contexte européen, la FAO avait à jouer un rôle majeur dans la définition de nouvelles stratégies pour l'avenir de l'agriculture européenne. Cependant, compte tenu des difficultés budgétaires, il conviendra de tenir compte des autres activités bilatérales et multilatérales. Parmi les activités méritant une attention particulière, on a mentionné la gestion des ressources en eau et la protection des forêts.

34. Dans le contexte des nouvelles perspectives de coopération internationale dans le domaine agricole et alimentaire en Europe, la Conférence a estimé que la collaboration de la FAO avec la Commission

économique des Nations Unies pour l'Europe devait être poursuivie et renforcée, notamment au moyen des Groupes de travail conjoints. La coordination accrue avec d'autres organisations internationales doit permettre d'éviter les doubles emplois.

35. En plus des transformations économiques en cours dans les pays en transition, les débats ont porté sur la situation et la réforme de l'agriculture dans les pays européens à économie de marché où existent également de graves problèmes: persistance des excédents, faiblesse des prix, baisse des revenus agricoles qui sont loin de la parité avec ceux des autres catégories socio-professionnelles, émigration rurale, détérioration de l'environnement. Quant aux excédents, a-t-on fait remarquer, ils ne sont pas tellement dus au soutien de l'agriculture mais plutôt à l'avance continuelle du progrès technique. Des craintes ont été exprimées à l'égard du démantèlement du soutien à l'agriculture, qui accentuera encore la chute des prix. En fait, c'est une panoplie de mesures adaptées aux diverses conditions qui est nécessaire.

36. Selon la réforme décidée récemment, la politique agricole de la Communauté, jusqu'ici basée essentiellement sur le soutien des prix, sera davantage orientée vers le marché et le soutien direct des revenus; elle intégrera les exigences relatives à l'environnement et au développement rural. La nouvelle approche globale suivie contribuera à la stabilisation des marchés mondiaux et au processus des négociations d'Uruguay. Certains représentants de pays non-membres de la Communauté ont exposé les réformes politiques en cours chez eux et ont exprimé leur intérêt pour les récentes décisions communautaires.

37. La Conférence est convenue que les stratégies de développement agricole et les réformes en cours devaient avoir pour objectif ultime la promotion d'une agriculture efficacement structurée, efficace et compétitive, adaptée aux exigences de la demande et évitant les excédents. Cependant, les forces du marché ne peuvent constituer le seul signal pour l'orientation du secteur, et leur rôle est à aménager et à nuancer en fonction d'autres aspects.

38. La Conférence a souligné avec force que la fonction de l'agriculture ne consiste pas seulement à produire aux moindres coûts des denrées alimentaires et des matières premières. En réalité, c'est une activité à vocation multiple, source d'utilités publiques de plus en plus appréciées et qui peuvent revêtir un intérêt vital pour certains pays. Ont ainsi été évoqués la sécurité alimentaire, le maintien de la base de la production, la répartition spatiale équilibrée de la population, la conservation de l'environnement et des paysages, le développement du tourisme et la préservation d'un héritage culturel rural qui est l'une des richesses de l'Europe.

39. La Conférence a également souligné la diversité des conditions agricoles. Les pays sont dotés de potentiels de production agricole différents; dans un même pays, on observe des spécificités régionales, les structures et systèmes de production sont contrastés. C'est le cas notamment des zones méditerranéennes, avec de vastes régions défavorisées imposant une agriculture extensive, avec des problèmes de désertification et de fragilité écologique devenus encore plus aigus avec la sécheresse des années récentes et les incendies de forêts. La situation prévalant dans les pays de montagne a aussi été décrite dans le même sens, pour illustrer finalement que la réforme des politiques agricoles ne devait pas imposer une recette unique mais aboutir à des mesures flexibles et adaptées.

40. Tout au long du débat général, la Conférence a insisté sur les relations étroites entre agriculture et environnement. La poursuite du développement de l'agriculture et de la foresterie, en particulier la mise en oeuvre des réformes des politiques agricoles et la restructuration du secteur dans les pays en transition devront nécessairement se déployer en compatibilité avec le respect de l'environnement et des ressources naturelles et se traduire par l'application de techniques et de pratiques agricoles non dégradantes. La clé du développement agricole et rural durable réside dans la pleine intégration des politiques de l'agriculture et celles de l'environnement. C'est à ce titre que la réforme de la Politique agricole commune (PAC) inclut des dispositions agro-environnementales. Suite aux résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, et notamment à l'adoption du programme Action 21 et de deux conventions - l'une sur le changement climatique et l'autre sur la diversité biologique - la FAO est appelée à remplir un rôle déterminant dans le domaine des technologies saines pour l'environnement. La Conférence a noté que dans certains pays européens, les programmes sur l'environnement sont élaborés conjointement avec les programmes de développement régional.

41. La Conférence a brièvement rappelé les multiples aspects du développement rural. Avec des différences marquées selon les pays et les régions, l'agriculture est une composante importante de l'économie et de la vie rurales, non seulement en elle-même, mais aussi par les activités d'amont et d'aval qu'elle induit. Cependant, la diversification des activités économiques s'impose; à cet égard, la place du tourisme, en particulier de l'agrotourisme, peut être significative. Le maintien des communautés rurales implique aussi l'amélioration des services et des conditions locales de vie. De même que le développement rural doit reposer sur la participation de la population et ses initiatives, de même à l'échelle du pays il a pour but essentiel d'assurer la participation du monde rural à la société civile.

42. Quand il s'agit d'orienter la production agricole et alimentaire selon le marché, ce qui importe en premier lieu est le choix du consommateur. Que produire, comment produire? La réponse dépend de lui. Le consommateur se préoccupe de plus en plus de la qualité et de l'hygiène des produits alimentaires et de la façon dont ils sont fabriqués. La connaissance, sans cesse mise à jour, des tendances de ses attitudes et préférences est une condition majeure de l'adaptation au marché. La qualité doit être un objectif primordial, car elle est devenue un facteur essentiel de la compétitivité sur les marchés. "Produire la qualité dans l'efficacité" pourrait être la devise de l'agriculture à venir. La Conférence a souligné les relations entre les questions de qualité et d'environnement, par exemple au sujet des systèmes agricoles extensifs. Les pays en transition sont en train d'abandonner la politique des produits alimentaires à bon marché et les subventions sont progressivement supprimées. Par conséquent, les prix à la consommation, libérés peu à peu, ont considérablement grimpé, provoquant souvent une baisse sensible de la consommation. Dans ces pays aussi, la question alimentaire se pose en termes qualitatifs et non seulement quantitatifs.

43. Au sujet des échanges agricoles internationaux, on a constaté la continuation des déséquilibres des marchés. Pour de bonnes relations futures entre partenaires commerciaux, la progression des échanges et de la production, on a un besoin impératif de succès rapides aux Négociations multilatérales d'Uruguay. Le représentant de la Communauté a fait valoir que la réforme de la PAC était une contribution importante à ces

négociations. Certains pays se sont déclarés préoccupés d'assurer le droit des pays membres du GATT à poursuivre des objectifs non économiques vitaux, notamment dans le domaine agricole. D'autres ont fait observer que la production et la commercialisation agricoles représentaient une part substantielle de leur économie et que des obstacles commerciaux ne devaient pas entraver leur développement agricole.

44. Nombre de pays en transition ont affirmé leur volonté à la fois de s'assurer un certain niveau d'autoapprovisionnement et d'adapter leurs réglementations commerciales en vue de s'aligner progressivement sur les conditions des marchés extérieurs et de se conformer à leurs engagements internationaux, en particulier avec le GATT et la Communauté. A l'avenir, l'équilibre des marchés internationaux devra compter avec l'expansion de leur production agricole.

45. Quant à l'aide publique des Etats Membres de la région aux pays en développement, la Conférence a considéré qu'elle ne devait d'aucune façon pâtir de la priorité à accorder sur le plan européen à l'assistance aux économies en transition. Quelques délégations ont en effet annoncé l'augmentation des ressources apportées par leur pays à l'aide au tiers monde, en y incluant parfois une dimension environnementale marquée, visant à aider les pays les moins développés à promouvoir une gestion durable de leurs ressources naturelles.

Activités de la FAO dans la région en 1990-91

46. La Conférence s'est déclarée satisfaite de l'analyse détaillée des activités passées dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches¹, mais elle a jugé qu'elle aurait été plus complète si les activités du premier semestre 1992 avaient également été présentées. Elle a estimé que les futurs rapports devraient englober les activités de l'exercice en cours.

47. M. Antoine Saintraint, Président indépendant du Conseil de la FAO, a souligné l'importance du rôle des Conférences régionales, notamment pour l'Europe, en une période de mutations si profondes. Il a souhaité que l'intégration croissante de la Communauté économique européenne (CEE) et sa nouvelle qualité de membre de la FAO jouent en faveur du multilatéralisme et du renforcement de l'Organisation. Contestant le principe de la croissance zéro pour le budget de la FAO, il a demandé que celle-ci obtienne les ressources lui permettant de remplir ses tâches.

48. La Conférence s'est déclarée satisfaite de la priorité élevée qui, pendant la période considérée, a commencé à être attribuée à l'assistance aux économies en transition, notamment pour l'élaboration de leurs politiques agricoles. La Conférence a cependant recommandé que ces pays participent davantage, à l'échelon décisionnel, aux réunions de la FAO et de la Commission économique pour l'Europe, telles que séminaires, consultations techniques, ateliers et groupes de travail mixtes.

49. La Présidente du Groupe de travail de la femme et la famille agricole dans le développement rural de l'ECA, a résumé les activités du Groupe. Un document du Secrétariat dressant un bilan des activités menées de 1990 à 1992 et énumérant les grands thèmes des travaux futurs, a été distribué aux participants. La Présidente a attiré l'attention de la

¹ ERC/92/2.

Conférence sur divers aspects du rôle des femmes, notamment sur l'exploitation agricole, dans le développement communautaire, la gestion des zones rurales et l'agrotourisme. Dans tous ces domaines, les économies en transition ont un grand besoin de soutien. La sixième session du Groupe de travail aura lieu à Innsbruck (Autriche), en octobre 1992.

50. La Conférence a souligné que les activités régionales de la FAO devraient être davantage concentrées, ce qui permettrait une utilisation plus efficace de ses ressources limitées destinées à l'Europe. A ce sujet, la Conférence s'est félicitée de l'excellente coopération existant entre la FAO, la CEE/ONU, et d'autres organisations. Quant à la collaboration entre la FAO et la CEE, on a demandé dans quels domaines elle pourrait s'intensifier du fait du statut de membre acquis par la Communauté. L'Organisation a été priée de renforcer sa coopération avec les organisations non gouvernementales.

51. Un Etat Membre a demandé davantage d'informations et de transparence sur les ressources disponibles et leur utilisation. Il faudrait clairement indiquer la répartition des ressources pour le Programme ordinaire et des fonds extrabudgétaires entre le Bureau régional pour l'Europe à Rome et la Division mixte FAO/CEE de l'agriculture et du bois à Genève. Cet Etat Membre a proposé que le Comité financier de la FAO examine cette question et cette proposition a été appuyée par un autre Etat Membre.

52. A la suite des interventions des délégués, le Secrétariat a fourni des explications complémentaires, en particulier au sujet du Groupe permanent sur la politique agricole européenne et les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici, sur l'état actuel de la procédure d'établissement de deux nouveaux groupes de travail conjoints FAO/CEE et sur les récentes orientations d'ESCORENA en matière d'environnement et de nouvelles technologies.

53. Le Directeur général adjoint, Bureau du programme, du budget et de l'évaluation, a rappelé le mandat imparti aux Conférences régionales et celui des organes directeurs à l'égard des finances de l'Organisation. L'examen des activités de l'exercice écoulé est une base pour les orientations futures; la Conférence régionale a l'opportunité, lors de cet examen, de formuler des recommandations concernant l'utilisation des ressources financières. Le Directeur général soumet ensuite à la Conférence un rapport sur les suites qui leur ont été données.

54. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe a aussi fourni des informations sur les ressources de la Division mixte à Genève et leur origine. Il a déclaré que la différence de couverture géographique entre la CEE et la région européenne de la FAO allait plutôt en s'élargissant et jouait en faveur de la coopération entre les deux organisations, qui pouvait être considérée comme un modèle.

Le Plan à moyen terme de la FAO dans la Région Europe 1994-99

55. On a indiqué à la Conférence que le document traitant de ce sujet², se situait dans le cadre de la préparation du prochain Plan à moyen terme de la FAO, qui couvre la période 1994-99. A cet égard, la Conférence de la FAO avait demandé de consulter les Conférences régionales. Ce Plan a pour premier objet de fixer les grandes orientations et les priorités. L'examen du cadre régional, montrant la diversité européenne et la profondeur des changements intervenus, permet de définir les nouveaux besoins des pays. Face à ces besoins, les fonctions traditionnelles de la FAO - fournir des informations, des avis en matière de politiques et une assistance technique et offrir, en outre, une tribune aux Etats Membres pour exposer leurs problèmes - servent de base à l'établissement des priorités régionales. Le document n'a pas visé à avancer des hypothèses sur les ressources éventuelles, car de ce point de vue deux aspects sont à considérer: les revendications légitimes des autres régions d'une part et, d'autre part, les possibilités de mobiliser des ressources extra-budgétaires pour répondre aux besoins de l'Europe. La Conférence a noté que ses conclusions sur ce point seront prises en compte pour la préparation du Plan à moyen terme de la FAO 1994-99, à soumettre à la Conférence en 1993.

56. La Conférence s'est félicitée de la qualité et de l'équilibre du document. Elle s'est déclarée d'accord dans l'ensemble avec l'analyse du cadre régional. Les principes d'orientation ont été généralement approuvés, bien que les objectifs aient été jugés tantôt réalistes, tantôt ambitieux compte tenu des ressources disponibles. Certains ont regretté que le document ne donne aucune indication sur les ressources, alors que se manifestent de nouveaux besoins en Europe.

57. Plusieurs Etats Membres ont déclaré que le Plan devrait être plus nettement structuré, à l'aide d'un cadre conceptuel. Il devrait davantage tenir compte de la situation nouvelle apparue en Europe et de la nouvelle dimension internationale de l'agriculture européenne, qu'il s'agisse par exemple de sa contribution à l'alimentation des pays en développement ou de l'expertise technique qu'elle peut diffuser. La diversité des situations et conditions agricoles dans la région est un aspect sur lequel on ne saurait trop insister. La Conférence a approuvé dans l'ensemble les priorités indiquées. Cependant, elle a recommandé de pratiquer une plus grande sélectivité, de concentrer davantage les activités et d'indiquer lesquelles sont moins prioritaires.

58. La Conférence est convenue que le rôle de la FAO en Europe devait être principalement celui d'un catalyseur et que ses actions devaient rechercher le plus grand effet multiplicateur.

59. La Conférence a recommandé que la priorité essentielle de la FAO en Europe soit le développement durable de l'agriculture, de la foresterie et des pêches. Elle a estimé que la mise en oeuvre et le suivi par la FAO des résultats de la CNUED devraient être précisés et se manifester par la réalisation de projets concrets, notamment sur les sols, les eaux, la protection des forêts, les résidus de pesticides et les nouvelles technologies. A cet égard une mention particulière a été faite des problèmes d'environnement spécifiques des zones méditerranéennes tels que la quantité et la qualité des ressources en eaux, la destruction des forêts, l'érosion et la désertification. La Conférence est convenue que

² ERC/92/3.

cette priorité première accordée à l'environnement et au développement durable assurerait une bonne focalisation des autres activités, en particulier de la recherche et de l'assistance technique. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE sur l'agriculture et l'environnement apportera une contribution appelée à se développer.

60. La Conférence a noté qu'une autre priorité majeure était l'assistance aux pays en transition. Cependant ces pays ne doivent pas être considérés seulement comme un autre groupe de pays en développement; ils ont besoin d'un appui intensif, mais il ne faut pas s'attendre à une modification brusque ou sensible des ressources de la FAO destinées à la région européenne, ni à une altération notable des flux d'aide ou de ressources allant aux pays en développement. Certaines délégations ont vivement apprécié les résultats de l'atelier, tenu à Nitra (Tchécoslovaquie) sur la restructuration de l'agriculture en Europe centrale et orientale (mai 1992) et ont offert de contribuer à la poursuite des travaux entamés.

61. La Conférence a souligné la nécessité de renseignements à jour concernant les activités d'aide multilatérale et bilatérale, prévues et en cours, en faveur des pays en transition. La Conférence a pris note de la déclaration de l'observateur de l'OCDE, qui a offert de fournir à la FAO et à ses Etats Membres des données informatisées à ce sujet.

62. Faisant référence aux trois tâches principales imparties à la FAO dans son ensemble par ses organes directeurs, la Conférence a identifié les autres priorités suivantes pour la Région: 1) collecte, traitement et diffusion de l'information, en étroite coordination avec les autres institutions existantes telles qu'EUROSTAT, avec extension du Système mondial d'information et d'alerte rapide et de la télédétection; 2) rôle de tribune régionale pour l'échange d'expérience et la formulation d'avis en matière de politiques relatives à l'agriculture, l'alimentation, les forêts, les pêches et le développement rural; 3) assistance technique, en particulier aux économies en transition. Dans les trois domaines ci-dessus, la FAO jouit d'un bon avantage comparatif.

63. La Conférence a aussi abordé d'autres sujets: la sécurité alimentaire, les différents types d'exploitation et de systèmes agricoles reflétant la diversité de l'agriculture européenne, les problèmes sociaux des régions rurales, spécialement des zones défavorisées; le rôle des femmes et des personnes âgées en milieu rural; la qualité des produits agricoles et alimentaires dans ses divers aspects et les changements d'attitudes des consommateurs; la vulgarisation et la formation des formateurs; l'adhésion de l'ensemble des pays de la région aux divers accords, réglementations et systèmes normatifs tels que le Codex, établis sous l'égide de la FAO et de l'OMS. Elle a estimé que ces différents sujets devaient faire l'objet d'une analyse dans la planification des activités futures.

64. Au sujet de la recherche et des résultats obtenus dans le cadre d'ESCORENA, La Conférence a suggéré qu'ils soient plus faciles à exploiter par les utilisateurs, tels que vulgarisateurs et agriculteurs. On a également souligné qu'il serait utile de les transmettre concrètement aux pays en transition et méridionaux.

65. Quant aux méthodes de travail à utiliser, des vues diverses ont été exposées. Un Etat Membre a, du fait du manque de ressources, exprimé sa préférence pour les séminaires, ateliers et consultations techniques plutôt

que des engagements directs d'assistance technique; d'autres ont souhaité le renforcement des projets, par exemple dans le cadre du Programme de coopération technique. On a également souligné l'importance d'un développement des opérations d'investissement, avec l'appui d'institutions financières telles que la Banque mondiale et la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).

66. La Conférence a estimé que par rapport aux autres organisations intergouvernementales travaillant dans le domaine de l'agriculture en Europe, la FAO, organisation mondiale, jouissait d'une spécificité qui devrait la conduire à ajouter à ses activités européennes une dimension élargie aux autres régions du monde. Cela devrait se traduire par un transfert mieux organisé et plus intense d'informations, d'expérience et de technologies vers les pays en développement.

67. Au terme du débat, la Conférence a noté et a reçu l'assurance que les conclusions et recommandations de la Conférence régionale seraient pleinement prises en compte dans les phases préparatoires du prochain Plan à moyen terme de la FAO. Ce Plan doit être vu comme une esquisse, et non comme un projet de programme de travail. Son cadre conceptuel sera progressivement amélioré et les priorités qu'il propose sont d'autant plus appelées à être réévaluées que les changements en Europe sont profonds et rapides. Un message clair de la Conférence régionale est que l'action de la FAO en Europe doit se concentrer sur les problèmes et les besoins spécifiques des pays d'Europe centrale et orientale et l'assistance à leur apporter. La FAO possède de nombreux avantages comparatifs, que tous les intéressés sont appelés à réévaluer périodiquement.

68. La Conférence a noté que les mesures de suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), en particulier les incidences du Programme "Action 21", seront examinées aux prochaines sessions du Comité du programme, du Comité financier et du Conseil de la FAO. Comme elle l'a fait lors des préparatifs de la CNUED, la FAO sera appelée à jouer un rôle important dans la mise en oeuvre d'"Action 21", ainsi que des conventions internationales sur le changement climatique et la diversité biologique. Le suivi de la CNUED exigera aussi une coopération plus étroite entre les institutions internationales. A la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, la FAO assume un rôle de premier plan dans la formulation de propositions visant à mettre en place un mécanisme de coordination interinstitutions à cet effet.

Utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe

69. La Conférence a examiné la question des utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe³. Elle a noté que les surfaces agricoles en Europe avaient diminué, au cours des quinze dernières années, au rythme annuel d'environ 600 000 hectares, dont deux cinquièmes sont devenus des terres forestières et autres terres boisées et trois cinquièmes ont été affectés à d'autres utilisations, principalement terrains bâtis et terres destinées aux infrastructures.

70. Etant donné l'augmentation constante de la productivité agricole et la surproduction de denrées alimentaires, notamment en Europe occidentale,

³ ERC/92/4.

il est probable que cette tendance se poursuivra à l'avenir et aura des répercussions sur l'économie du secteur agricole, le bien-être à long terme des familles et des communautés rurales, en particulier dans les zones les moins accessibles, ainsi que sur les économies nationales et l'environnement. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, un processus de réforme agraire et de restructuration des exploitations est en cours dans le cadre de leur transition longue et difficile vers une économie de marché; il est encore trop tôt pour en évaluer les incidences à long terme sur le secteur agricole, en particulier sur l'utilisation des terres, même s'il est probable que ces incidences seront considérables.

71. La Conférence a estimé que le document du Secrétariat analysait la situation de façon satisfaisante et offrait une bonne base de discussion des problèmes complexes à examiner. Les nombreuses délégations participant aux débats ont décrit les politiques et les mesures appliquées par leur pays pour résoudre ces problèmes, ce qui a permis de constater la très grande diversité des situations qui se présentent dans la région ainsi que des solutions adoptées pour y remédier. On a fait observer, par exemple, que la question des terres marginales était très différente de celle des terres soustraites à la production agricole; par ailleurs, dans certains pays de la Région, il n'y a pas d'excédents alimentaires et l'affectation des terres agricoles à d'autres utilisations ne constitue pas un problème majeur.

72. La Conférence a souligné le paradoxe que représente le fait que, dans certaines régions du monde, les pays recherchent des solutions à la surproduction de denrées alimentaires, tandis qu'au même moment d'autres pays sont menacés par le spectre de la famine et de la malnutrition. La Conférence a recommandé que les politiques agricoles et les politiques d'utilisation des terres en Europe s'inscrivent dans une perspective mondiale, dont elles doivent tenir compte et qui servira de point de départ à l'analyse des politiques à l'échelle régionale et nationale.

73. La Conférence a noté que les politiques de plusieurs Etats Membres s'écartaient progressivement d'une approche spécifiquement axée sur la production au profit d'une politique plus vaste, encourageant la diversification des activités agricoles de manière à offrir aux communautés rurales un éventail plus large de revenus, ainsi qu'à mieux protéger l'environnement et à fournir la base d'une agriculture et d'un développement rural durables. Une telle approche suppose notamment l'adoption de mesures de soutien des revenus plutôt que de soutien des prix.

74. La Conférence est convenue que la FAO avait un rôle important à jouer, en coopération avec la CEE/ONU, dans la collecte, l'analyse et la diffusion de renseignements concernant les changements d'utilisation des terres et les facteurs responsables de tels changements. Elle a noté que l'analyse était rendue difficile par le manque d'harmonisation de la terminologie et des définitions relatives à l'utilisation des terres, ainsi que par l'insuffisance de statistiques à ce sujet dans certains pays et l'impossibilité d'une comparaison dans le temps. On a cité en exemple la distinction entre certaines catégories de "terres forestières" et les "autres terres" et la subdivision des "autres terres" entre "terrains bâtis" et autres catégories.

75. Un Etat Membre a estimé que les analyses des politiques d'utilisation des terres devaient être tournées vers l'avenir et, à cet égard, elle a appelé l'attention sur une étude récemment effectuée dans son

pays, dans laquelle un modèle a été mis au point pour définir les futurs scénarios des besoins en main-d'oeuvre agricole et les zones de terres agricoles dans la Communauté européenne, sur la base d'hypothèses concernant le libre-échange, l'emploi régional, la conservation de la nature et la protection de l'environnement.

76. La Conférence a recommandé que les aspects ci-après fassent l'objet d'une plus grande attention au niveau national et international: a) analyse économique de la production et utilisation de la biomasse à des fins énergétiques; b) études économiques sur le boisement des terres agricoles; c) collecte de renseignements sur les activités de formation relatives aux emplois ruraux; d) recherche sur les utilisations potentielles des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole; e) mise en place d'un réseau pour l'échange des résultats de la recherche sur les utilisations alternatives des terres rurales; f) impact des schémas d'utilisation alternative des terres sur la conservation des ressources naturelles comme l'eau, les sols, la flore et la faune.

77. La Conférence a été informée des activités d'autres organisations, notamment de l'OCDE et de la Communauté européenne, dans le domaine de l'utilisation des terres. Afin d'assurer la complémentarité de telles activités avec celles de la FAO et de la CEE/ONU et d'éviter un chevauchement des efforts, elle a vivement exhorté ces organisations à resserrer leur coopération dans l'intérêt de leurs Etats Membres respectifs. La Conférence a noté l'opinion exprimée par plusieurs Etats Membres, à savoir que les priorités de la FAO dans la région Europe devraient comprendre la protection de l'environnement et le développement durable.

78. De nombreux Etats Membres ont décrit les politiques mises en oeuvre par leur gouvernement et les options à l'étude pour une utilisation des terres agricoles autre que la production vivrière. Avant d'opérer un tel choix, il est nécessaire de peser soigneusement le pour et le contre. Les différentes options citées ont été les suivantes: cultures non vivrières; plantation de forêts industrielles; production de biomasse ligneuse et d'autres types de biomasse pour l'énergie; jachère et déprise agricole; production moins intensive, par exemple cultures "organiques"; affectation de terres agricoles à des activités récréatives, au tourisme, à la chasse et à la conservation de la nature. Certaines délégations ont estimé que, dans une région à population dense comme l'Europe, il fallait empêcher par tous les moyens possibles l'abandon des terres agricoles devenues marginales, car cela pouvait avoir des conséquences négatives sur le plan social, économique et écologique.

79. La Conférence a souligné qu'il importait de surveiller les changements d'utilisation des terres rurales en Europe et d'adapter les politiques à l'évolution des situations. Par conséquent, elle a recommandé que les tendances de l'utilisation des terres soient régulièrement examinées lors de ses sessions biennales et qu'il y soit fait expressément référence dans les exposés nationaux. En outre, la Conférence a suggéré que les résultats des activités menées dans ce domaine par les organismes dépendant de la FAO et de la CEE/ONU soient portés à l'attention des Etats Membres de la Région.

AUTRES QUESTIONS

Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)⁴

80. M. Josef Vlk, Représentant de la Tchécoslovaquie, a été élu pour une période de quatre ans (1993-96) pour représenter la Région au sein du GCRAI.

Rapport intérimaire sur la Conférence internationale sur la nutrition⁵

81. La Conférence était saisie d'un rapport intérimaire sur la Conférence internationale sur la nutrition (CIN), qui se tiendra au Siège de la FAO (Rome), du 5 au 11 décembre 1992, sous le parrainage conjoint de la FAO et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des renseignements ont été donnés sur les préparatifs, au niveau national, régional et mondial, qui ont précédé la réunion du Comité préparatoire de la CIN (Genève, 18-24 août). La Conférence a pris note des progrès accomplis à ce jour et s'est félicitée, en particulier, du succès remporté à Genève par le Comité préparatoire de la CIN, qui est parvenu à un consensus sur les composantes majeures de la Déclaration et du Plan d'action de la CIN.

Autres questions

82. S'exprimant au nom de M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO et de M. M.G. Hinteregger, Secrétaire exécutif de la CEE/ONU, M. V.J. Shah, Directeur général adjoint, Bureau du programme, du budget et de l'évaluation, a rendu hommage à la tâche accomplie par M. T.J. Peck, Directeur de la Division mixte FAO/CEE de l'agriculture et du bois, qui va bientôt partir à la retraite. M. H. Redl, Vice-Président de la Conférence régionale et Président du Comité de l'agriculture de la CEE/ONU a souligné le rôle assumé par M. Peck dans l'excellente coopération qui s'est instaurée entre la FAO et la CEE/ONU.

83. Le Sous-Directeur général du Département de l'agriculture a présenté et commenté le document sur la quatrième Conférence technique internationale pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques⁶.

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

84. La délégation de Chypre a réitéré l'invitation de son gouvernement, qui avait déjà proposé d'accueillir les deux précédentes Conférences régionales (la seizième en 1988 et la dix-septième en 1990), et elle a exprimé le désir de pouvoir recevoir la dix-neuvième Conférence régionale en 1994. La délégation de l'Irlande a réitéré l'invitation qu'elle avait

⁴ ERC/92/5.

⁵ ERC/92/INF/4.

⁶ ERC/92/INF/8.

adressée au cours de la dix-huitième Conférence régionale. La délégation d'Israël a, elle aussi, rappelé l'invitation adressée par son pays en 1990. Chacun de ces trois Etats Membres ayant maintenu sa proposition d'accueillir la prochaine Conférence régionale, la Conférence a demandé au Directeur général de fixer la date et le lieu de la prochaine Conférence en consultation avec le gouvernement de ces pays et d'autres Etats Membres de la Région. La Conférence a pris note que le Conseil de la FAO examinerait la question, dans le cadre du calendrier des principales réunions de la FAO, lors de la session qui suit la prochaine Conférence de la FAO en 1993.

Adoption du rapport

85. Après y avoir apporté quelques amendements, la Conférence a approuvé le texte du projet de rapport.

Clôture de la Conférence

86. Au nom du Directeur général, M. V.J. Shah, Directeur général adjoint (PBE), a remercié le Gouvernement tchécoslovaque de sa généreuse hospitalité et de la façon excellente dont la Conférence a été organisée, M. Shah a exprimé la gratitude de la FAO pour la qualité des débats, qui ont été fructueux, et il s'est félicité du niveau élevé de représentation. Il a rappelé que les pays européens avaient toujours accordé un soutien sans réserve à l'Organisation. M. Shah a réaffirmé qu'il serait dûment tenu compte des recommandations formulées au sujet du rôle de la FAO en Europe dans la préparation du Plan à moyen terme de la FAO pour 1994-99. Il a également rendu hommage à S.E. Jaroslav Kubecka (Tchécoslovaquie), Président de la Conférence, ainsi qu'aux Vice-Présidents et au Rapporteur, dont la présence et l'expérience ont largement contribué au succès de la réunion.

87. Au nom des participants, les délégués de Chypre et de la Suisse ont remercié le Gouvernement tchécoslovaque de l'excellente organisation de la Conférence et de l'hospitalité qui leur a été offerte, ainsi que de l'excursion extrêmement intéressante inscrite au programme.

88. Dans son discours de clôture, M. Hermann Redl (Autriche), Vice-Président de la Conférence, a de nouveau remercié chaleureusement le Directeur général de la FAO, le Secrétaire exécutif de la CEE/ONU et le Représentant régional de la FAO pour l'Europe de leurs efforts incessants pour renforcer la coopération entre tous les pays européens. Il a rappelé que la Conférence avait analysé en profondeur les problèmes et les options en matière de politiques agricoles, le Plan à moyen terme de la FAO en Europe pour 1994-99 et les utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe, et qu'elle était parvenue à des recommandations et conclusions constructives.

89. Après avoir remercié le Directeur général et ses collaborateurs, les interprètes, les organisateurs et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la session, le Président a déclaré la Conférence close.

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE (ONU)
6. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe
7. Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1990-91

III. QUESTIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

8. Plan à moyen terme de la FAO dans la Région Europe

En Europe, le secteur agricole se caractérise par une grande diversité des systèmes de production et des niveaux de technologie et de productivité; ces dernières années, la région a connu de plus des changements structurels considérables. L'évolution des initiatives d'intégration économique régionale est aussi un facteur de changement important. Les années à venir seront déterminantes pour l'édification de l'agriculture européenne du XXIème siècle et nécessiteront des réponses appropriées de la part des responsables politiques, des agriculteurs et des consommateurs. A moyen terme, la FAO devra axer son action sur les problèmes de l'agriculture européenne et continuer à appuyer les actions engagées par les Etats Membres, notamment ceux d'Europe orientale en transition vers une économie de marché et ceux de l'Europe du Sud-Est, qui cherchent à améliorer leur productivité agricole. Les autres aspects que la FAO devra prendre en compte dans son action à moyen terme dans la Région sont: l'environnement, les efforts de coopération régionale et le transfert de technologies vers d'autres régions. Ce document a pour but de susciter des orientations de la part des Etats Membres de la Région, pour aider la FAO à mettre au point son plan d'action futur.

9. Utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe

Depuis une vingtaine d'années, les excédents agricoles, en particulier dans les Etats Membres de la Communauté européenne, et les changements socio-économiques dans toute l'Europe ont poussé à modifier

l'utilisation des sols. Chaque année, environ 600 000 hectares de terres agricoles sont détournés vers d'autres usages. Ce document passe en revue l'étendue de ces changements. Il envisage d'autres usages possibles pour les sols, en particulier les terres agricoles marginales, notamment: foresterie, production de biomasse comme source d'énergie, cultures spécialisées (ex: produits biologiques), cultures extensives, jachères, tourisme et loisirs. Il examine les politiques adoptées à cet égard par les gouvernements des pays de la Région et par la Communauté et analyse les questions sociales, économiques et environnementales liées aux autres utilisations possibles des sols. Il aborde enfin certaines questions qui devront être réglées pour pouvoir utiliser de façon appropriée les sols marginaux, compte tenu des politiques agricoles, du contexte économique, des facteurs environnementaux et sociaux et de la nécessité de préserver certains modes ruraux traditionnels en Europe.

10. Représentation de la Région au sein du GCRAI

11. Préparatifs de la CIN

IV. CONCLUSIONS

12. Autres questions

13. Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Europe

14. Adoption du Rapport

15. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman	:	
Président	:	Jaroslav KUBECKA (Czechoslovakia)
Presidente	:	
Vice-Chairmen	:	Lawrence A. GATT (Malta)
Vice-Présidents	:	Andreas GAVRIELIDES (Cyprus)
Vicepresidentes	:	Hermann REDL (Austria)
		Antti NIKKOLA (Finland)
Rapporteur	:	Harald HILDEBRAND (Germany)
Independent Chairman of the Council	:	
Président du Conseil	:	Antoine SAINTRAINT
Presidente independiente del Consejo	:	

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION
ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION

ALBANIA - ALBANIE

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate

Hermann REDL
Director
Federal Ministry of
Agriculture and Forestry
Vienna

Alternates

Ms Gertraud PICHLER
President
ECA Working Party on Women
and the Agricultural Family
in Rural Development
European Commission on Agriculture
Vienna

Ernst ZIMMERL
Permanent Representative
to FAO
Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué

Hubert DE SCHRYVER
Ambassadeur
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Emile DETRAUX
Ingénieur en chef
Direction des relations inter-
nationales agricoles
Ministère des petites et
moyennes entreprises et de
l'agriculture
Bruxelles

François ROUX
Attaché
Représentant permanent
adjoint auprès de la FAO
Rome

BULGARIA - BULGARIE

Délégué

Vladislav KOSTOV
Vice Ministre du développement
agricole, utilisation des terres
et restitution de la propriété
foncière
Sofia

Suppléants

Nikola MIHAYLOV
Ministère du développement
agricole, utilisation des terres
et restitution de la propriété
foncière
Sofia

Hristo GONDJEV
Ministère des affaires étrangères
Sofia

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate

Andreas GAVRIELIDES
Minister for Agriculture and
Natural Resources
Nicosia

Alternates

Fotis G. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Harris ZANNETIS
Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Nicosia

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE -
CHECOSLOVAQUIA

Delegate

Jaroslav KUBECKA
Federal Minister for Economy
Prague

Alternates

Josef LUX
Deputy Prime Minister and
Minister for Agriculture of the
Czech Republic
Prague

Peter BACO
Minister for Agriculture and
Food of the Slovak Republic
Bratislava

Zdenko PIREK
Deputy Federal Minister
for Foreign Affairs
Prague

Vladimil PODSTRANSKY
Deputy Federal Minister
for Economics
Prague

Arpad SZABO
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Vaclav BASEK
Director of Department
Federal Ministry of Economics
Prague

Milan BERANEK
Head of Division
Federal Ministry of Foreign Affairs
Prague

Ms Ivana DOSTALOVA
General Secretary
Czechoslovak Committee for
Cooperation with FAO
Federal Ministry of Economy
Prague

Ms Jaroslava HADOVA
Director
Foreign Relations Department
Ministry of Agriculture
of the Czech Republic
Prague

Vladimir STANOVIC
Director of Department
Ministry of Agriculture and Food
of the Slovak Republic
Bratislava

Jaroslav VIGNER
Director
Agricultural Policy Department
Federal Ministry of Economics
Prague

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Delegate
Peter BAUMANN
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Copenhagen

Alternate
Jorgen SKOVGAARD NIELSEN
Head of Division
Ministry of Agriculture
Copenhagen

ESTONIA - ESTONIE

Delegate
Maido PAJO
Deputy Minister for Agriculture
Tallinn

Alternates
Aleksander LEEMET
Deputy Director-General for Forest
Board
Tallinn

Taidus LINIKOJA
Deputy Director-General for
Fishery Board
Tallinn

Rein TEINBERG
FAO National Cooperation Commission
Tallinn

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY (MEMBER
ORGANIZATION) - COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE (ORGANISATION MEMBRE) -
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA
(ORGANIZACION MIEMBRO)

Délégué
Rolf MOHLER
Directeur général adjoint
Direction générale VI - Agriculture
Bruxelles

Suppléants

Gian Paolo PAPA
Représentant des Communautés
européennes chargé des relations
avec la FAO
Rome

Uwe HESSE
Chef de division
Bruxelles

Ulrich D. KNUPPEL
Administrateur principal
Direction générale VI/H -
Agriculture
Bruxelles

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate

Antti NIKKOLA
Director, Bureau for International
Affairs
Chairman, Finnish FAO Committee
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

Alternates

Ilkka VAINIO-MATTILA
Director
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

Hans BRENNER
Senior Executive Officer
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

Martti POUTANEN
Agricultural Advisor
Secretary, Finnish FAO Committee
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

FRANCE - FRANCIA

Délégué

Jacques WARIN
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de
la FAO
Rome

Suppléants

Patrick PRUVOT
Secrétaire général du Comité
interministériel de
l'agriculture et de l'alimentation
Paris

Georges-André MORIN
Chargé de mission
Ministère de l'aménagement du
territoire
Paris

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Delegate

Georg GALLUS
Parliamentary State Secretary
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Aternates

Juergen OESTREICH
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Gerhard LIEBER
Head of Division
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Walter von den DRIESCH
Assistant Head of Division
Foreign Office
Bonn

Harald HILDEBRAND
Assistant Head of Division
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

GREECE - GRECE - GRECIA

Délégué

Savas TSITOURIDIS
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
Athènes

Suppléants

Constantin G. POLITIS
Ambassadeur
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

Spyros KYRITSIS
Université de l'agriculture
Président de la Commission
européenne pour l'agriculture
Comité exécutif FAO
Athènes

Dimitrios MOUTSATSOS
Conseiller
Ministère de l'agriculture
Athènes

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate
Elemér GERGÁTZ
Minister for Agriculture
Budapest

Alternates

Ms Katalin BAKK
Secretary General
National Committee for Food and
Agriculture Organizations
of the UN
Ministry of Agriculture
Budapest

János VANDOR
Senior Officer
Ministry of Foreign Affairs
Budapest

Ms Maria GALVOLGYI
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Delegate
Liam HYLAND
Minister for Rural Development
Dublin

Alternates

Thomas F. MOCKLER
Deputy Secretary General
Department of Agriculture and Food
Dublin

Patrick O'CONNOR
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Austin MESCAL
Chief Inspector
Department of Agriculture and Food
Dublin

Jerome O'SHEA
Senior Economist
Department of Agriculture and Food
Dublin

John GAULE
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

ISRAEL

Delegate

Avraham SHINAR
Director
Technical Assistance and Foreign
Relations Department
Ministry of Agriculture
Jerusalem

Alternates

Mordechai YEDID
Director
International Economic
Organizations Division
Ministry of Foreign Affairs
Jerusalem

Ms Tzipora RIMON
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Zeev BOKER
Second Secretary
Embassy of Israel
Prague

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué

Gianni FONTANA
Ministre de l'agriculture et
des forêts
Rome

Suppléants

Gian Luigi VALENZA
Ambassadeur
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

Mme Elena MAMMONE
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Dino LUCATTINI
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Bernardo PALESTINI
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Mme Silvana PANEGROSSI
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Mme Roberta FABBRINI
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Delegate

Dainis GEGERS
Minister for Agriculture
Riga

Alternate

Andris PASTORS
Ministry of Agriculture
Riga

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

MALTA - MALTE

Delegate

Lawrence A. GATT
Minister for Food, Agriculture and
Fisheries
Valletta

Alternates

Francis Montanaro MIFSUD
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Joseph GALEA
Private Secretary to the
Minister
Ministry of Food, Agriculture and
Fisheries
Valletta

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Delegate

F.C. PRILLEVITZ
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternates

Foppe H. DE HAAN
Head Staff Bureau of the
Directorate-General for Agriculture
and Food
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

Cornelis B. HOUTMAN
Head Multilateral Affairs
Department for Development
Cooperation in Agriculture
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate

Ottar BEFRING
State Secretary
Ministry of Agriculture
Oslo

Alternates

Magnar SUNDFOR
Head of Division
Ministry of Agriculture
Oslo

Ms Turid KONGSVIK
Royal Norwegian Embassy
Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate

Piotr DABROWSKI
First Deputy Minister for
Agriculture and Food Economy
Warsaw

Alternates

Ms Malgorzata PIOTROWSKA
Secretary
Polish National FAO Committee
Ministry of Agriculture and
Food Economy
Warsaw

Jan BIELAWSKI
Permanent Representative to FAO
Rome

Czeslaw MUSZALSKI
Adviser to the Minister for
Foreign Affairs
Department of the UN System
Ministry of Foreign Affairs
Warsaw

PORTUGAL

Delegate

Luis QUERTIM BASTOS
Ambassador
Embassy of Portugal
Prague

Alternates

José E. MENDES FERRÃO
Chairman
Portuguese National FAO
Committee
Lisbon

António MAGALHAES COELHO
Advisor
Portuguese National FAO
Committee
Lisbon

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué

Petru MARCULESCU
Ministre de l'agriculture et
de l'alimentation
Bucarest

Suppléants

George MISCHIE
Vice-Ministre de l'agriculture
et de l'alimentation
Bucarest

Victor EFTIMIU
Comité national roumain de la FAO
Bucarest

Dorinel ZAMFIR
Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation
Bucarest

Gheorghe DIMA
Ambassade de Roumanie
Prague

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado

Angel BARBERO MARTIN
Consejero de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Representante Permanente ante
la FAO
Roma

Suplentes

Jaime GARCIA BADIAS
Agregado de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Representante Permanente Adjunto
ante la FAO
Roma

Julio LUCINI CASALES
Jefe del Area de Política Económica
Agraria Internacional
Secretaría General Técnica
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Madrid

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate

Mats DENNINGER
Under-Secretary of State
Ministry of Agriculture
Stockholm

Alternates

Ms Astrid BERGQUIST
Senior Programme Officer
Ministry of Agriculture
Stockholm

Tommie SJÖBERG
Counsellor (Agricultural Affairs)
Permanent Representative to FAO
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué

Hans POPP
Directeur suppléant
Office fédéral de l'agriculture
Berne

Suppléants

Rudolph DE POURTALES
Ministre
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

Igor MARINCEK
Secrétaire du Comité national
suisse de la FAO
Office fédéral de l'agriculture
Berne

Werner BAUMANN
Conseiller
Ambassade de Suisse
Prague

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate

Erkan BENLI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture and
Rural Affairs
Ankara

Alternates

Ali Kemal BEDESTENCI
Director
External Relations and EEC
Coordination Department
Ministry of Agriculture and
Rural Affairs
Ankara

Ayhan ELCI
Chief of Section
Ministry of Agriculture and
Rural Affairs
Ankara

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO

Delegate

David CLAYTON
Senior Executive Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

Alternates

John R. GOLDSACK
Minister
Permanent Representative to FAO
Rome

Ray ALLEN
FAO Desk Officer
United Nations and Commonwealth
Department
Overseas Development Administration
London

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate

Vlastimir MATEJIC
Federal Minister for Science,
Technology and Development
Acting Federal Minister
for Agriculture
Belgrade

Alternates

Stanislav STOJANOVIC
Ambassador
Federal Republic of Yugoslavia
Prague

Luka RADOJICIC
Assistant Federal Minister
for Agriculture
Belgrade

Radoslav MILANOVIC
Economic Counsellor
Yugoslav Embassy
Prague

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO PERTENECEN A LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Abdel PARENTINI POSSE
Embajador de Argentina
Praga

Ricardo FORRESTER
Consejero
Embajada de Argentina
Praga

UNITED STATES OF AMERICA
ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

William H. MARSH
Permanent Representative to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Ms Rosanne KAVA
Counsellor (Agriculture and
Minerals)
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Antun SEDA
Vice-Minister
Ministry of Agriculture,
Forestry and Water Management
Zagreb

Vlado BICANIC
Head, Division of International
Relationships
Ministry of Agriculture,
Forestry and Water Management
Zagreb

MOLDOVA

Anatul TSOURCANY
Ministry of Agriculture and
Food Production
Kishinev

RUSSIAN FEDERATION
FEDERATION DE RUSSIE
FEDERACION DE RUSIA

Valery POPOVTSEV
Chief Specialist for Foreign
Relations
Ministry of Agriculture
Moscow

SLOVENIA - SLOVENIE - ESLOVENIA

Roman KIRN
Chargé d'affaires, a.i.
Prague

HOLY SEE - SAINT-SIEGE - SANTA SEDE

The Most Rev. Agostino FERRARI-TONIOLO
Permanent Observer to FAO
Vatican City

Lelio BERNARDI
Agricultural Adviser
Vatican City

Ms Chiara GIAUNA
Personal Assistant to the
Permanent Observer to FAO
Vatican City

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS
SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS (UN) -
NATIONS UNIES (ONU) -
NACIONES UNIDAS (ONU)

Gerald HINTEREGGER
Executive Secretary
Economic Commission for Europe
Geneva

T.J. PECK
Director
Joint ECE/FAO Agriculture and
Timber Division
Economic Commission for Europe
Geneva

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE (ECE) - COMMISSION
ECONOMIQUE POUR L'EUROPE (CEE) -
COMISION ECONOMICA PARA EUROPA (CEPE)

Gerald HINTEREGGER
Executive Secretary
Geneva

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) -
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) -
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)

Mrs Catherine BERTINI
Executive Director
Rome

Paul ARES
Chief
Resources Services
Rome

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
(OMS) - ORGANIZACION MUNDIAL DE LA
SALUD (OMS)

Jaroslav VALTER
Czech Hydrometeorological
Institute
Prague

INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF) -
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) -
FONDO MONETARIO INTERNACIONAL (FMI)

Jeremy CARTER
Resident Representative
Prague

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
(IAEA) - AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA) - ORGANISMO
INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA
(OIEA)

B. SIGBURJÖRNSSON
Director
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Techniques in Food and Agriculture
Vienna

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT
(OECD) - ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES (OCDE) - ORGANIZACION DE COOPERACION Y
DESARROLLO ECONOMICOS (OCDE)

Ferdinand KUBA
Principal Administrator
Directorate for Food, Agriculture
and Fisheries
Paris

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL COMMISSION OF
AGRICULTURAL ENGINEERING (CIGR) -
COMMISSION INTERNATIONALE DU GENIE
RURAL (CIGR) - COMISION INTERNACIONAL
DE INGENIERIA RURAL (CIIR)

Adolf RYBKA
President
Czech Agriculture Society
Prague

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE
TRADE UNIONS (ICFTU) - CONFEDERATION
INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES
(CISL) - CONFEDERACION INTERNACIONAL
DE ORGANIZACIONES SINDICALES LIBRES
(CIOSL)

Miloslav MIKA
Adviser of President
Czech and Slovak Confederation
of Trade Unions
Prague

INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN
(ICW) - CONSEIL INTERNATIONAL DES
FEMMES (CIF) - CONSEJO INTERNACIONAL
DE MUJERES (CUDEN)

Ms Judit ASBOT THORMA
President
Association of Hungarian Women
Budapest

INTERNATIONAL GEOGRAPHICAL UNION
(IGU) - UNION GEOGRAPHIQUE
INTERNATIONALE (UGI) - UNION
GEOGRAFICA INTERNACIONAL (UGI)

Antonin GÖTZ
Institute of Geography
Czechoslovak Academy of Science
Prague

INTERNATIONAL UNION OF FAMILY
ORGANIZATIONS (IUFO) - UNION
INTERNATIONALE DES ORGANISMES
FAMILIAUX (UIOF) - UNION
INTERNACIONAL DE ORGANISMOS
FAMILIARES (UIOF)

André DUFFAURE
Représentant permanent
Paris

Thierry CHAUSSADE
Economiste
Paris

INTERNATIONAL UNION OF FORESTRY
RESEARCH ORGANIZATIONS (IUFRO) -
UNION INTERNATIONALE DES INSTITUTS DE
RECHERCHES FORESTIERES - UNION
INTERNACIONAL DE ORGANIZACIONES DE
INVESTIGACION FORESTAL

Vladimir TESAR
University of Agriculture
Brno, Czechoslovakia

INTERNATIONAL UNION OF NUTRITIONAL
SCIENCES (IUNS) - UNION
INTERNATIONALE DES SCIENCES DE LA
NUTRITION (UISN) - UNION
INTERNACIONAL DE CIENCIAS DE LA
NUTRICION

Stanislav HEJDA
Institute of Hygiene and
Epidemiology
Research Center of Nutrition
Prague

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
(WFTU) - FEDERATION SYNDICALE
MONDIALE (FSM) -
FEDERACION SINDICAL MUNDIAL (FSM)

Ibrahim ZAKARIA
President
Prague

Ms Zdenka INDRUCHOVA
Adviser
Department of International
Organizations
Prague

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO
FUNCIONARIOS DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
V.J. SHAH	Deputy Director-General Office of Programme, Budget and Evaluation
P.J. MAHLER	Special Adviser to the Director-General Assistant Director-General for Environment and Sustainable Development
H. DE HAEN	Assistant Director-General Agriculture Department
M. ZJALIC	Regional Representative for Europe
John R. LUPIEN	Director Food Policy and Nutrition Division
T.J. PECK	Director Joint ECE/FAO Agriculture and Timber Division
P.L. IACOACCI	Economist Policy Analysis Division

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

H. OLEZ	Conference Secretary
Ms L. LUCENTI-BADOLATI	Conference Affairs Officer
R. PLANTIER	Reports Officer
E. NORTHOFF	Information Officer

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ERC/92/1	Ordre du jour provisoire annoté
ERC/92/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1990-91
ERC/92/3	Le Plan à moyen terme de la FAO dans la Région Europe
ERC/92/4	Utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à la production agricole en Europe
ERC/92/5	Représentation de la Région au GCRAI

SERIES INF

ERC/92/INF/1	Note d'information
ERC/92/INF/2	Calendrier provisoire
ERC/92/INF/3	Liste provisoire des documents
ERC/92/INF/4	Préparatifs de la CIN
ERC/92/INF/5	Suite donnée aux principales recommandations de la dix-septième Conférence régionale pour l'Europe
ERC/92/INF/6	Evolution des politiques intéressant l'agriculture européenne - Restructuration agricole dans les pays d'Europe de l'Est
ERC/92/INF/7	Déclaration du Directeur général
ERC/92/INF/8	Quatrième Conférence technique internationale pour la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques - Note d'information

SERIES ERC/92/REP

ERC/92/REP/1	
ERC/92/REP/2	Projet de rapport de la Conférence
ERC/92/REP/3	

SERIES ERC/92/OD

ERC/92/OD/1 à	Programmes des séances
ERC/92/OD/5	

ANNEXE D

DECLARATION DE MONSIEUR EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Praque, image de l'Europe

Il est des villes dont le charme confine à la magie: site naturel, histoire glorieuse, nobles édifices, trésors d'art, intense activité économique, prestige intellectuel et culturel, ardent rayonnement de la pensée et de l'expression dans tous les domaines. Parmi ces grandes cités qui témoignent avec éclat d'un extraordinaire épanouissement humain, Prague occupe une place privilégiée. Je ne crois pas utile d'insister sur son évidente position de carrefour européen, pas plus que sur les merveilles qui nous entourent; je voudrais plutôt évoquer en quelques mots une longue histoire, assurément pleine de sacrifices et de souffrance, mais toujours caractérisée par un prodigieux bouillonnement d'idées et d'entreprises qui, dans tous les domaines - politique, social, esthétique, économique, religieux et philosophique -, procèdent d'une même valeur fondamentale: l'amour de la liberté.

Loin de s'endormir dans la splendeur de son glorieux passé, la ville qui nous accueille aujourd'hui continue d'illustrer avec vigueur l'esprit qui a toujours été le sien: aux heures les plus sombres des dernières décennies, elle n'a jamais abdiqué sa créativité ni la passion de liberté qui anime ses citoyens; avant même l'explosion libératrice de ces dernières années, Prague s'était engagée à l'avant-garde du combat pour la dignité de l'homme, et il n'est pas de plus bel hommage à sa volonté de vivre et à son courage que l'expression "printemps de Prague", qui s'est gravée dans toutes les mémoires dès 1968.

Notre salut fraternel à nos hôtes se fait d'autant plus chaleureux que Prague nous présente une figure emblématique de l'Europe entière. En effet, il n'existe pas au monde de région plus gorgée d'histoire et de gloire, moteur et apogée de notre civilisation, dont témoignent ses monuments et ses oeuvres d'art, foyer pendant des siècles de la pensée mondiale, mère de l'agriculture moderne et de l'industrialisation. On aurait pu penser qu'après avoir tant donné, l'Europe aurait besoin de souffler un peu et tendrait à s'immobiliser sur son acquis, ou tout au moins à connaître un sérieux ralentissement. Il n'en est rien: tout comme Prague la flamboyante, l'Europe continue d'offrir à l'Univers le spectacle d'une constante mutation.

De cette histoire qui se construit sous nos yeux à toute vitesse, dans un inextricable foisonnement de bonheurs et d'angoisses, d'espérances et d'épreuves, je ne retiendrai aujourd'hui que quelques aspects - ceux dont les incidences directes sur notre Organisation et sur vos débats me paraissent particulièrement importantes.

Modifications dans la composition de la FAO

En premier lieu, cette dynamique de l'histoire a déjà entraîné ou entraînera encore des modifications considérables dans la composition de la FAO. D'une part, à la suite de la transformation du paysage politique à

l'Est, c'est désormais l'Allemagne réunifiée que nous comptons parmi nos Etats Membres, et les trois pays baltes - Estonie, Lettonie et Lituanie - sont entrés à l'Organisation. Ce n'est là qu'un début: nous comptons que les autres Etats issus de l'ancienne URSS, et en particulier les grands pays européens membres de la Communauté des Etats indépendants, vont suivre cet exemple et manifester sans tarder leur désir de se joindre à nous. Ils y ont tout intérêt: l'agriculture, qui constitue un secteur essentiel de leur économie, leur pose actuellement des problèmes dont la solution s'inscrira nécessairement dans le cadre de la coopération internationale; de plus, leur entrée rapprochera la FAO de l'universalité à laquelle elle a vocation.

D'autre part, comme vous le savez, la FAO a été la première à répercuter dans sa composition le grand mouvement unificateur qui parcourt l'Europe: à sa dernière session, la Conférence de l'Organisation a en effet accueilli la Communauté économique européenne en tant que membre de plein exercice. Ainsi se trouve officialisée la coopération fructueuse que nous poursuivons depuis des années avec la CEE et qui se enforce constamment.

Emergence de nouveaux problèmes

Deuxièmement, cette rapide évolution politique s'accompagne de bouleversements socio-économiques d'une ampleur et d'une complexité rarement égalées. J'ai à peine besoin de dire que le secteur de l'agriculture et de l'alimentation s'en trouve profondément affecté, et qu'en conséquence il y a lieu de redéfinir le rôle de la FAO dans la région.

Reconnaissons que beaucoup se sont fait jusqu'à ces temps derniers une image simpliste de l'Europe. Tant que celle-ci était scindée, comme on ne savait pas bien ce qui se passait à l'Est, on avait tendance à ne pas en tenir compte et à faire comme si l'espace européen s'arrêtait au rideau de fer. Le mot "Europe" évoquait une région stable, paisible, prospère malgré quelques poches de pauvreté et de moindre développement, surtout dans sa partie la plus méridionale. Elle connaissait les problèmes des sociétés d'abondance: chômage, surconsommation, gaspillage, pollution. Les difficultés de son agriculture apparaissaient surtout d'ordre économique: surproduction, gestion des excédents, prix, subventions, etc. On recherchait aussi les moyens d'assurer durablement l'occupation et la protection de l'espace rural. Quand on parlait de sécurité alimentaire, on pensait d'abord à la contribution de cette Europe à la sécurité alimentaire mondiale, à l'envoi de vivres vers les régions déficitaires.

Or, l'écèlement de l'empire centralement planifié, la disparition des barrières et la fin de la bipolarisation ont volatilisés toutes ces idées reçues et commencé de réaliser en Europe l'amalgame entre Est et Ouest. Le continent est secoué par de violentes convulsions, qui dégénèrent parfois, hélas, en conflits sanglants. De nouveau en Europe, voici les destructions, les morts et les blessés, la misère et la faim, les masses de réfugiés qui se pressent aux portes de l'Occident. Un système économique où vivaient tant bien que mal des centaines de millions d'êtres humains s'est effondré, et il faut trouver le moyen de ménager une transition aussi peu douloureuse que possible à l'économie de marché. Dans une grande partie de l'Europe, toute la structure d'une production agricole qui parvenait à peine à nourrir la population est détruite, sans que l'on sache encore très bien par quoi la remplacer. Avec la chute de la production industrielle et agricole, avec la dislocation des réseaux de distribution et des échanges

entre les pays de l'ancien COMECON, les niveaux de vie, déjà médiocres, baissent encore. En conséquence, la sécurité alimentaire apparaît comme un problème terriblement concret et une source d'angoisse; d'autant plus que certains systèmes de production industrielle et énergétique se révèlent chargés d'effrayants périls pour l'environnement, ainsi que pour la santé et la vie des humains.

Ces dangers ne sont pas les seuls que le milieu naturel court en Europe: à l'Ouest, la pollution industrielle, la surconsommation de carburants, l'emploi massif de produits chimiques en agriculture et la concentration sans précédent de déchets animaux font peser une redoutable menace sur la nature, et en particulier sur le climat, l'atmosphère, les terres, les eaux et la forêt. Les dirigeants européens ont maintenant compris qu'ils ne pouvaient pas ne pas en tenir compte dans leur stratégie industrielle et agricole.

De même, les consciences européennes se sont éveillées à la tragédie que vit le tiers monde, où la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont la règle plutôt que l'exception. Les négociations multilatérales menées sous l'égide du GATT, pour lentes et difficiles qu'elles aient été, ont fait comprendre l'origine du mal: il tient en grande partie à ce que les pays en développement ne parviennent pas à trouver des débouchés rémunérateurs alors que le service de la dette dévore la meilleure part de leurs recettes. Ces consultations ont mis en évidence les effets des pratiques suivies par les pays développés sur la vie des pays pauvres, qu'il s'agisse des mesures de soutien à l'agriculture, des restrictions qui limitent l'accès aux marchés (notamment par les réglementations sanitaires et phytosanitaires), ou de la concurrence faite aux exportations du tiers monde. Aujourd'hui, on perçoit plus clairement l'impact inévitable des politiques agricoles et commerciales du Nord sur la situation du Sud et la responsabilité des pays avancés pour ce qui touche à la sécurité alimentaire mondiale.

Emergence d'une solidarité nouvelle

Qu'il s'agisse de la situation à l'Est, des menaces sur l'environnement, de la nécessité de préserver les intérêts des pays en développement, c'est en Europe que se manifestent les réactions les plus vives et les plus rapides. L'interdépendance passe du domaine des concepts à celui des réalités; la solidarité qui en découle n'est plus un simple sentiment mais devient un phénomène concret. Tous les éléments que je viens de citer trouvent un écho dans les révisions de la politique agricole commune (PAC) dont les enjeux économiques, mais aussi les répercussions sociales, sont sous les yeux de tous.

Bien entendu, la situation en Europe centrale et orientale est au premier plan des préoccupations de la CEE; la Communauté pèse de tout son poids pour apaiser les conflits qui déchirent la Yougoslavie, intervient vigoureusement, organise l'aide humanitaire. Avec l'aide de la communauté internationale et du Groupe des 24, des mécanismes ont été mis en place pour venir en aide, notamment en matière de restructuration de l'agriculture, aux pays qui faisaient partie de l'ex-URSS ou qui gravitaient autour d'elle. Je songe en particulier à la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et je me réjouis de la coopération qui s'est instaurée entre cet organisme, essentiel à l'avenir de l'Europe, et notre Organisation. Le Président de la BERD, M. Jacques Attali, est déjà venu prononcer devant l'Assemblée plénière de

nos Etats Membres, au titre de la Conférence McDougall, un remarquable exposé sur nos perspectives d'avenir; nous sommes actuellement en pourparlers avec la BERD pour la réalisation de diverses études, et déjà se dessine un accord de coopération entre nos deux institutions auquel j'attache une grande importance.

Le rôle de la FAO en Europe

La FAO se veut partie prenante et a un nouveau rôle à jouer dans la gigantesque oeuvre de reconstruction intérieure et d'appui au tiers monde que l'Europe doit entreprendre. Notre Acte constitutif nous assigne quatre fonctions primordiales: recueillir, traiter et diffuser l'information dans les domaines de notre compétence; offrir aux Etats Membres un espace de concertation et de dialogue; donner des avis en matière de politiques; enfin, dispenser une assistance technique. Jusqu'à présent, il est bien évident qu'en Europe c'était sur les deux premières de ces fonctions, et dans une moindre mesure sur la troisième, que portait l'essentiel de notre action. Pour ce qui est de l'information, il nous incombe aujourd'hui de renforcer et d'élargir les renseignements que nous procurons à nos Etats Membres, car l'Europe a besoin de données sûres et complètes pour organiser son action, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Je propose à cet égard, dans les limites de nos moyens, d'étendre la couverture de notre Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture à tous les pays de l'ex-URSS et que les informations ainsi rassemblées et diffusées servent de référence autorisée pour toute la communauté internationale. Quant à la concertation, les problèmes que je viens d'évoquer rehaussent l'importance et l'intérêt des débats intereuropéens en matière d'alimentation et d'agriculture, dont votre Conférence régionale constitue le Sommet. Dans les deux derniers domaines, la situation entièrement nouvelle que j'ai décrite nous appelle à recourir en Europe même à la somme d'expérience et de savoir-faire que nous avons accumulée pendant près d'un demi-siècle de travail au service du tiers monde. L'élaboration de politiques agricoles dynamiques et réalistes, la mise en place de structures propres à assurer un développement durable de la production agricole, forestière et halieutique, la création ou la modernisation de réseaux de distribution adaptés aux conditions nouvelles, voilà autant de domaines où les avis et l'assistance technique de la FAO vont prendre en Europe une portée et un relief sans précédent. Régimes fonciers, taille et rôle des exploitations, techniques de production, emploi rural, revenus agricoles, formation, recherche, vulgarisation: tels sont quelques-uns des principaux secteurs où nous serons - où nous sommes déjà - appelés à intervenir en Europe centrale et orientale. De plus, nous aurons, j'en suis sûr, à prendre une part active à la conception, à la négociation et à la mise au point des textes de base - conventions, accords et autres instruments internationaux - qui donneront sa forme et sa solidité à l'édifice de la grande Europe de demain.

Nutrition: la CIN

Je songe plus spécialement à deux problèmes fondamentaux qui sont au coeur de nos préoccupations et qui sous-tendent toute notre action. Il s'agit en premier lieu de la nutrition. Ne l'oublions pas, les premiers qui s'intéressèrent à ce domaine et y consacrèrent leurs recherches et leur vie entière furent des Européens. C'est bien dans la lignée des John Boyd Orr, des André Mayer et de tant d'autres que s'inscrit notre travail en cette discipline vitale.

Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la sécurité alimentaire, même si la réapparition récente de pénuries en Europe lui confère un renouveau d'intérêt. En fait, notre but est d'encourager et de faciliter, partout dans le monde, la pratique de régimes alimentaires sains et bien équilibrés qui apportent à l'être humain tout ce dont il a besoin, à chacun des âges de la vie, pour pouvoir se maintenir en bonne santé. L'une des principales conditions à remplir pour atteindre ce but est d'assurer la salubrité des aliments et la protection du consommateur. Depuis longtemps, nous nous y employons, en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, notamment dans le cadre du Codex Alimentarius. Mais l'ampleur et la gravité du problème nous ont maintenant déterminés à organiser, de concert avec l'OMS, la première grande Conférence internationale sur la nutrition, qui va se tenir à Rome en décembre prochain. Nous avons inscrit cette question à votre ordre du jour, car nous attendons de l'Europe une contribution de première grandeur en ce qui concerne tant l'expérience des pays européens que les solutions dont ils seraient en mesure de recommander l'adoption.

Environnement et développement durable: la CNUED

L'autre grande question que je voulais signaler à votre attention est celle de l'environnement et du développement durable, à laquelle la communauté internationale vient de consacrer l'importante Conférence de Rio de Janeiro. C'est un problème qui passionne l'opinion mondiale, et nous avons vu tout à l'heure combien il préoccupait les dirigeants européens. Le travail de la FAO se situe au coeur de ce débat: ressources naturelles, eaux, terres, forêts, océans, atmosphère et climat, effets des engrais et des pesticides, tout cela nous concerne de la façon la plus directe. Nous multiplions depuis des années les initiatives en faveur de la préservation du milieu naturel et du développement agricole durable. En Europe même, nous avons réalisé une sorte d'avant-première en organisant, conjointement avec le Gouvernement des Pays-Bas et grâce à son appui, une Conférence internationale sur l'agriculture et l'environnement qui s'est tenue à Bois-le-Duc en avril 1991. C'est là que furent jetées les bases de notre participation à la Conférence de Rio, sur laquelle, comme les gouvernements et les peuples européens, nous fondions de grands espoirs. Nous avons travaillé de tout notre coeur et de toutes nos forces à sa préparation. De son côté, l'Europe a participé en force à ce Sommet mondial du développement et de l'environnement, auquel elle a apporté des propositions précises.

Or, il est inutile de se le dissimuler, la Conférence de Rio de Janeiro s'est soldée, pour nous comme pour l'Europe, par une grave déception. Il n'y a pas eu de consensus, ni sur la proposition européenne d'un calendrier pour la réduction des émissions de CO₂, ni sur l'utilisation durable et équitable de la biodiversité, ni sur un fonds spécial qui devait aider les pays en développement à mettre en oeuvre l'Agenda 21, ni sur la taxe proposée (à l'initiative de l'Europe) sur les produits pétroliers. Il a fallu nous contenter d'enregistrer des déclarations de principe sur des objectifs et des programmes qui contribueront sans doute à mobiliser l'opinion et les gouvernements, mais qui demeurent bien en deçà des attentes.

Si nous considérons l'importance de l'enjeu pour la survie de la planète, nous ne devons ni ne pouvons nous laisser décourager par cette déconvenue. La FAO ne renonce pas, bien au contraire, à oeuvrer pour la mise au point d'une stratégie du développement agricole et rural durable et

pour l'adoption d'un programme et calendrier d'action dans ce domaine. L'Europe est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la définition d'objectifs de production compatibles à long terme avec la capacité de charge des terres, ainsi que dans l'élaboration de systèmes intégrés de production, tenant compte des facteurs écologiques et biologiques et mettant en oeuvre des technologies moins brutales que par le passé. Nous savons que le dialogue avec l'Europe peut être d'une fécondité déterminante, et nous entendons le poursuivre avec vigueur, notamment au sein des groupes de travail mixtes FAO/Commission économique pour l'Europe.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je vous ai fait part de toutes ces préoccupations pour bien vous montrer que nous nous tenons prêts à assumer le rôle nouveau qui nous incombe en Europe suivant les indications que vous nous donnerez. Tel est l'esprit dans lequel nous avons préparé le "Plan de la FAO à moyen terme dans la région Europe" dont vous êtes saisis. Il n'a d'autre but que de stimuler votre réflexion et de vous faciliter la définition des orientations que vous souhaitez imprimer à notre action. C'est pourquoi nous allons rester très attentivement à l'écoute de vos délibérations.

Situation de la FAO

Nous sommes au service de nos Etats Membres. Reste à savoir quels sont actuellement nos capacités et les moyens d'action dont nous disposons pour les servir. Je suis heureux de vous le dire, la FAO se porte un peu mieux: nos programmes ont été approuvés à l'unanimité par la Conférence, et nous les exécutons suivant ses instructions.

Finances

En dépit de retards persistants dans le règlement de certains arriérés de contributions, nous n'avons pas été obligés, cette année, de recourir à l'emprunt. Si, pour ce qui est du Budget ordinaire, la situation apparaît donc relativement saine, j'éprouve cependant des inquiétudes à l'idée que certains Etats Membres pourraient réclamer des institutions des Nations Unies qu'elles bouleversent leurs programmes de travail pour consacrer plus de ressources aux problèmes de développement durable et de l'environnement, sans que soit levée l'hypothèque de la décroissance qui grève nos budgets depuis 1986. Cela dit, nous avons appris à gérer nos maigres ressources avec une telle parcimonie que, si l'on nous donnait seulement tout ce qui nous est dû, nous parviendrions sans doute à faire davantage.

En revanche, nous nous heurtons à de grosses difficultés en ce qui concerne les ressources extrabudgétaires qui financent l'essentiel de nos activités de terrain - c'est-à-dire principalement le PNUD et les fonds fiduciaires: le montant des frais d'agence s'avère insuffisant et le nouveau système de remboursement du PNUD nous complique encore la tâche. Je ferai tout pour éviter que la qualité de notre action en souffre. En Europe, pour répondre aux nombreuses demandes d'assistance technique en provenance de l'Est, nous espérons que notre coopération avec la BERD et la CEE nous aidera à dégager les ressources nécessaires.

Personnel

Je ne puis non plus passer sous silence des problèmes de personnel qui me causent de graves inquiétudes pour la poursuite de notre mission: les conditions d'emploi et les rémunérations que nous pouvons offrir ne sont vraiment plus compétitives, si bien que nous avons de plus en plus de mal à recruter les agents de haute qualité dont nous avons besoin. En même temps, le moral de nos fonctionnaires est sérieusement éprouvé en raison des menaces que les mesures déjà prises ou envisagées par le Comité des pensions font peser sur les prestations de retraite, mais aussi des intentions manifestées à la Commission de la fonction publique internationale touchant la modification de la méthodologie appliquée pour calculer la rémunération des services généraux.

Locaux

Plus encourageante apparaît la situation des locaux au Siège: grâce à la générosité du Gouvernement italien, que je tiens à remercier publiquement une fois encore, les travaux de construction avancent bon train, et nous avons bon espoir de voir tout notre personnel regroupé en un même ensemble de bâtiments d'ici la fin de 1993. Ce regroupement va nous permettre de réaliser de sérieuses économies et de travailler plus efficacement encore grâce à une meilleure unité d'action. Il semble désormais assuré qu'aux approches de l'an 2000 la FAO disposera enfin d'installations et d'équipements modernisés, à la mesure des tâches que les Etats Membres attendent d'elle.

Conclusion

Il n'est pas indifférent que notre Siège, où réside le coeur de notre action, soit situé en Europe. Je ne crois pas exagéré de dire que votre région constitue l'épine dorsale de notre Organisation. Ses réussites dans le domaine de la production agricole peuvent servir d'exemple au monde entier. Elle possède bon nombre des établissements de recherche agricole et forestière les plus réputés de la planète, dont certains font également autorité pour les cultures tropicales. C'est du travail de ces instituts et de la pratique des cultivateurs, éleveurs et forestiers européens que sont nés des modèles d'exploitation applicables non seulement aux zones tempérées, mais aussi, avec les adaptations voulues, aux systèmes de production en vigueur dans les autres zones. Dans ces conditions, comment s'étonner que l'Europe fournisse une proportion aussi élevée de nos spécialistes et de nos cadres supérieurs?

Comme je le disais tout à l'heure, l'analyse de la situation montre à l'évidence que l'Europe va davantage avoir besoin de la FAO dans les années et sans doute dans les décennies à venir. La réciproque n'est pas moins vraie: la FAO a et va de plus en plus avoir besoin de l'Europe. Pour le service de la communauté internationale tout entière, depuis les plus riches jusqu'aux plus démunis, pour la survie de l'humanité dans la sauvegarde de la nature qui nous entoure, nous comptons absolument sur l'Europe. Nous comptons sur son apport intellectuel et moral, sur son engagement actif et sa contribution financière et technique.

Puisse la vieille et toujours jeune Europe continuer de faire rayonner sur le monde les valeurs qu'elle a elle-même fait naître et grandir. Puisse l'esprit européen, c'est-à-dire l'esprit même de l'humanisme, éclairer, nourrir et rendre féconds les débats de votre Conférence.

Je vous remercie.

ANNEXE E

DECLARATION DE M. GERALD HINTEREGGER, SECRETAIRE EXECUTIF
DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Directeur général, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est maintenant la troisième fois que j'ai le grand privilège de prendre la parole devant la Conférence régionale pour l'Europe en qualité de Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. La CEE se félicite d'être associée à la FAO dans l'organisation de la Conférence régionale et je tiens à déclarer ici que nous sommes pleinement satisfaits de notre coopération avec la FAO au fil des ans et à rendre hommage à M. Saouma pour le dynamisme dont il fait preuve dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie mondiales. Je tiens également à exprimer mes plus vifs remerciements aux autorités de notre pays hôte, qui ont invité la Conférence dans cette belle ville de Prague et nous ont réservé un accueil chaleureux.

Lorsque nous nous sommes réunis il y a quatre ans exactement à Cracovie, certains indices laissaient déjà présager que le vieux continent européen, dont les structures géopolitiques nous sont devenues familières depuis la fin de la seconde guerre mondiale, allait subir de profonds changements. Vingt mois plus tard, lorsque nous nous sommes retrouvés à Venise en avril 1990, des bouleversements s'étaient produits dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale où la dictature avait cédé la place à un régime démocratique et au multipartisme, tandis que les économies centralement planifiées évoluaient vers une économie de marché. Mais, comme nous pouvons le constater, il ne s'agissait là que de l'amorce d'un processus rapide qui, aujourd'hui encore, est loin d'être achevé.

Nul n'aurait pu prévoir, avant que ne se déclenche cette phase de transition, jusqu'où elle aurait été et combien de temps elle aurait duré. Ces nouvelles démocraties, ainsi que leur population, ont elle-mêmes été confrontées à d'immenses difficultés, ce qui a créé de nouveaux défis pour les autres gouvernements et les organisations internationales qui souhaitent donner leur appui à ce processus de transition.

L'une des conséquences immédiates pour la CEE/ONU a été l'augmentation spectaculaire, en douze mois seulement, du nombre de pays membres, qui est passé de 34 à 43 à l'heure actuelle, à la suite essentiellement de la désintégration de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques, de la République fédérative socialiste de Yougoslavie et, plus récemment, de la République fédérale tchèque et slovaque. Dieu merci, dans ce dernier cas, la séparation se fait de façon tout à fait pacifique. Par conséquent, dans un proche avenir, il est très probable que nous serons encore plus nombreux. Cette expansion comporte deux grandes conséquences pour la CEE. Etant donné que 17 de nos 43 Etats Membres sont désormais des pays avec une économie en transition, la nature même de la Commission s'est profondément modifiée et l'on ne peut plus considérer la CEE comme un "club de riches". En outre, plusieurs de ces nouveaux membres possèdent peu d'expérience en matière de coopération internationale et, par conséquent, ont besoin d'une attention et d'une aide

particulières. En cette période de graves contraintes budgétaires que traverse le système des Nations Unies, cela constitue une charge supplémentaire pour nos ressources déjà mises à dure épreuve et nous oblige à faire notre possible pour améliorer notre productivité et exploiter de façon optimale les ressources dont nous disposons.

Quiconque pensait, quand les pays d'Europe centrale et orientale ont amorcé leur transition vers une économie de marché, qu'il s'agirait d'une expérience rapide et indolore, a vu depuis ses illusions voler en éclats. Bien que les difficultés rencontrées aient porté essentiellement sur le plan intérieur, elles ont été aggravées par la récession prolongée et inattendue qui a sévi dans de nombreux pays à économie de marché, auprès desquels les pays en transition espéraient trouver de nouveaux débouchés et un soutien financier. Malgré ces obstacles, les co-entreprises Est-Ouest et les investissements directs de provenance occidentale ont considérablement augmenté au cours des deux dernières années.

La CEE a rapidement fait face à la nouvelle situation en élaborant à l'intention des pays en transition des programmes d'aide spécifiques. Priorité a été accordée à des échanges d'information et d'expérience, selon des modalités souples et sans caractère officiel, entre les experts des pays à économie de marché et leurs homologues des pays en transition. La formule la plus efficace a été une série d'ateliers, organisés principalement dans les pays en transition, sur des thèmes bien précis choisis par les pays eux-mêmes du fait de leur importance particulière dans le processus de transition. En deux ans et demi, plus de 50 ateliers ont ainsi été organisés et presque autant sont en voie de préparation.

Dans le domaine de l'agriculture et du bois, trois ateliers ont déjà eu lieu, bénéficiant chacun du soutien de la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois à Genève, ainsi que des unités techniques de la FAO au Siège. L'année dernière, un séminaire sur l'organisation et la gestion du secteur forestier en économie de marché s'est tenu en Hongrie. Cette année, des ateliers ont eu lieu dans ce même pays sur la transformation des fermes collectives en exploitations viables orientées vers le marché, de même qu'en Allemagne sur la privatisation du secteur forestier et des industries forestières. D'autres séminaires sont prévus vers la fin de l'année en Fédération de Russie et au Bélarus, pour traiter des problèmes posés par la mise en place de structures de marché dans le secteur forestier, ainsi que des méthodes agrotechniques permettant d'améliorer les sols contaminés par les radionucléides. D'autres ateliers pourraient également se tenir en Suède, en Pologne, en Bulgarie et en Ukraine.

Un autre problème critique pour lequel la CEE a mobilisé l'aide internationale est celui des répercussions de l'accident nucléaire de Tchernobyl sur l'agriculture et la foresterie. Nous conjuguons étroitement nos efforts avec ceux de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (Vienne). Une réunion a eu lieu en République de Bélarus pour évaluer les problèmes de foresterie soulevés et formuler des recommandations, tandis qu'une autre réunion se tiendra le mois prochain pour aborder les problèmes agricoles. Un autre obstacle à surmonter - je lance à cette occasion un appel aux délégués à la présente Conférence pour qu'ils nous aident - est la difficulté de trouver des spécialistes en dehors des pays les plus gravement touchés, à savoir Bélarus, Fédération de Russie et Ukraine, qui connaissent les effets des radiations nucléaires et les mesures à prendre pour les combattre en

agriculture et en foresterie. A cet égard, il convient de souligner la nécessité de créer une banque de données au cas où, Dieu nous en préserve, une telle catastrophe se reproduirait.

Si je me suis attardé sur l'aide aux pays en transition et sur le problème des radiations nucléaires, c'est parce que la CEE a accordé une place de choix à ces questions dans l'établissement de ses priorités. Le concept de développement durable est également l'un des principes dont doit s'inspirer l'action de la CEE dans tous ses programmes. Il a été mis au premier plan lors de la Conférence de Rio de Janeiro, en juin dernier, et nous procédons actuellement à une réévaluation de nos programmes de façon qu'ils soient davantage conformes à ce principe directeur. A côté d'aspects importants comme la protection de l'environnement, la conservation de l'énergie et le développement industriel, le développement durable est une composante essentielle de toutes les questions liées à l'agriculture et à la foresterie. En fait, si nous examinons les programmes du Comité de l'agriculture et du Comité du bois de la CEE, nous constatons qu'ils intéressent dans une grande mesure des domaines liés au développement durable.

En ce qui concerne le Comité de l'agriculture, les délégués se souviendront des appels lancés lors de précédentes conférences et dans d'autres instances en vue d'une coopération plus étroite entre le Comité et la Commission européenne d'agriculture. En septembre 1990, des représentants de la FAO et de la CEE ont tenu une réunion officielle à Berlin, à l'occasion de laquelle ils ont formulé des recommandations en vue d'une répartition plus nette des tâches entre le Comité de l'agriculture de la CEE et la Commission européenne d'agriculture de la FAO. Ces recommandations avaient essentiellement pour objet de demander au Comité de la CEE d'axer ses activités sur l'environnement et l'agriculture, l'analyse économique et statistique dans le secteur agro-alimentaire et l'élaboration de normes de qualité dans ce même secteur.

Parallèlement, la Commission économique pour l'Europe passait elle aussi en revue ses priorités, ses structures et ses méthodes de travail. Lors d'une session extraordinaire convoquée le 14 décembre 1990, elle a adopté la décision O(45), qui a servi de point de départ à de profondes réformes. Notamment, il a été décidé que les activités de la CEE devraient s'appuyer sur deux grands principes: en premier lieu, elles devraient s'efforcer d'atteindre l'objectif du développement durable; en second lieu, elles devraient chercher, dans la mesure du possible, à soutenir les économies des pays d'Europe centrale et orientale dans leur transition vers une économie de marché, ainsi qu'à les intégrer à l'économie européenne et mondiale.

La décision O(45) définit également cinq domaines d'action prioritaires pour la CEE: environnement, transports, analyse économique, statistique et facilitation des échanges. En ce qui concerne les autres activités de la CEE - énergie, développement industriel, science et technologie, établissements humains, agriculture et bois - les principaux organes subsidiaires qui en sont responsables ont été priés de réorienter leurs programmes, dans la mesure nécessaire, afin de les axer sur des activités relevant des domaines prioritaires et de les rendre conformes aux principes directeurs susmentionnés.

Le Comité des problèmes agricoles, qui s'est réuni en mars 1991, a fait siennes les recommandations de la réunion de Berlin et les directives

de la décision O(45) et il a entrepris une refonte radicale de son programme de travail et de ses structures. Ce faisant, je tiens à souligner qu'il a sollicité l'approbation et le soutien de la FAO chaque fois que les changements intéressaient des organes subsidiaires mixtes FAO/CEE. Les propositions formulées par le Comité ont été essentiellement les suivantes:

- 1) supprimer le Groupe de travail mixte FAO/CEE de la mécanisation agricole et celui des structures agraires et de la rationalisation des exploitations;
- 2) créer deux nouveaux Groupes de travail: l'un sur les relations entre l'agriculture et l'environnement et l'autre sur les aspects économiques du secteur agro-alimentaire et de la gestion des exploitations; il a invité la FAO à coparrainer ces organismes;
- 3) conserver les deux autres organes subsidiaires: le Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et le Groupe d'étude FAO/CEE/CSE des statistiques alimentaires et agricoles en Europe. En ce qui concerne le premier, le Comité a recommandé que son mandat soit élargi de façon à englober les normes de qualité des aliments et que son titre soit modifié en conséquence;
- 4) entreprendre des activités à l'appui des économies en transition;
- 5) suite à une autre décision de la CEE (décision C(46)), lancer des activités visant à aider le secteur agricole des pays touchés par l'accident radionucléaire de Tchernobyl.

Si j'ai décrit en détail la réforme du Comité CEE de l'agriculture, c'est parce qu'à mon avis la Conférence doit savoir l'importance qu'attache la CEE au remaniement de ses structures et programmes en vue de les adapter aux nouvelles priorités et aux exigences des pays membres. La CEE tient en outre à s'assurer que ses activités dans le domaine de l'agriculture européenne complètent celles de la FAO sans se chevaucher.

En ce qui concerne la foresterie et le bois, la longue et étroite coopération entre le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO s'est poursuivie dans le cadre des réunions conjointes de leurs bureaux respectifs, de plusieurs activités communes et de l'action menée par leurs deux organes subsidiaires - le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières et le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts. En outre, des préparatifs sont en cours pour la prochaine session conjointe périodique de ces organismes eux-mêmes, qui se tiendra en octobre 1993. Cette session aura notamment pour objectif d'élaborer une approche intégrée de la foresterie et des industries forestières à l'appui des économies en transition. Une réunion ad hoc FAO/CEE sur ce thème se tiendra à l'invitation du Gouvernement autrichien, en octobre 1992, pour coordonner les orientations et les stratégies proposées. Parmi les autres grands points inscrits à l'ordre du jour de la session conjointe de l'année prochaine, il faut citer les répercussions sur le plan des politiques des résultats de l'évaluation des ressources forestières mondiales effectuées en 1990. Cet exercice comprendra deux parties. La première traite des ressources forestières des zones tempérées du monde développé, à savoir tous les pays membres de la CEE (Europe, pays membres du Commonwealth des Etats indépendants, Canada et Etats-Unis d'Amérique), ainsi que l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Les forêts de ces pays

représentent plus de la moitié des ressources forestières mondiales. Cette partie de l'évaluation est menée par la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois, à Genève. Un résumé des principaux résultats a déjà été publié et le texte intégral paraîtra à la fin de l'année. Le Département des forêts de la FAO a été chargé d'évaluer les ressources forestières du reste du monde, c'est-à-dire les pays en développement situés en zone tropicale et tempérée et c'est également lui qui devra regrouper les deux parties en une seule et même évaluation.

A l'instar du Comité de l'agriculture, le Comité du bois a passé en revue ses priorités et ses activités sur la base de la décision O (45) de la CEE. Il a reconnu que son actuel programme de travail tenait déjà compte des domaines prioritaires identifiés par la Commission, ainsi que de l'importance particulière du développement durable pour le secteur forestier et le renforcement des activités à l'appui des économies en transition. Toutefois, afin que son programme soit davantage conforme aux principes directeurs de la Commission, il s'est efforcé de le restructurer et de le rationaliser encore davantage.

Monsieur le Président, le thème spécial choisi par la Conférence cette semaine est celui des utilisations alternatives des terres marginales et des terres soustraites à production agricole en Europe. Ce choix est sans aucun doute judicieux, car il s'agit d'un problème de dimension régionale, même si sa nature diffère considérablement d'un endroit à l'autre. En outre, il fait intervenir des considérations qui ne sont pas strictement agricoles. Pour des raisons tant écologiques qu'économiques, les pays ne peuvent plus s'offrir le luxe d'une utilisation et d'une affectation irrationnelles ou mal conçues de leurs ressources naturelles, notamment de leurs terres. Les politiques agricoles doivent donc prendre en considération les utilisations générales des terres, les aspects sociaux et industriels, la situation de leur balance commerciale, ainsi que les liens entre l'alimentation, l'agriculture et la foresterie européennes et le reste du monde. J'attends avec le plus vif intérêt l'issue des débats sur ces questions.

Je me suis attaché à démontrer la détermination de la CEE à soutenir les activités européennes dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie. Les programmes des deux organismes de la CEE concernés - le Comité de l'agriculture et le Comité du bois - sont presque entièrement axés sur les domaines prioritaires et, par conséquent, bénéficient du soutien sans réserve de la Commission. Dans toutes nos activités touchant ce secteur, nous nous félicitons des liens solides forgés entre la CEE et la FAO. Mes collègues de la CEE et moi-même souhaitons vivement que cette collaboration se poursuive à l'avenir pour le plus grand profit de nos pays membres.

ISBN 92-5-203247-9



9 789252 032472

M-90 T0677F/1/11.92/350